

# Initiative d'Excellence Lorraine

*Référentiel technico-opérationnel*

20 mars 2026

## Informations relatives à ce référentiel

Ce document évolutif a été rédigé de façon collaborative. Nous remercions l'ensemble des personnes ayant contribué à ce référentiel et plus particulièrement : Benoît GRASSER, Claire TESSIER, Aurore COINCE, Aurore EMONOT, Aya KHANJI, Benjamin HERNAIRE, Caroline CHRETIEN, Daphne CREPIN, Emilie PETIT, Heathcliff DEMAIE, Jeremie BEL, Julide KARA, Laurence HUNG, Maira DE FREITAS PEREIRA, Marie-Claire PERRIER, Maxime RATY, Mohamed BETTAHAR, Olga CHERNOBUROVA, Olivia BRENNER, Philippe DE CARVALHO, Philippe LAMBERT, Tristan RAGUE, Ugo DAINCHE-CECCONELLO

## Contact

Cellule opérationnelle de l'Initiative d'Excellence Lorraine  
isite-cellule@univ-lorraine.fr

## Historique de version

---

v1.0	14-10-2025	Version initiale.
v1.1	18-10-2025	Version modifiée
v1.2	09-12-2025	Version modifiée
v1.3	17-12-2025	Ajout de la procédure de recrutement d'un agent UL
v1.4	20-03-2026	Ajout de la procédure d'organisation de manifestations scientifiques

---

# Table des matières

<b>1 Le mot du Directeur exécutif</b> .....	<b>5</b>
<b>2 LE CADRE STRATEGIQUE</b> .....	<b>6</b>
2.1 Ses objectifs .....	6
2.2 Ses moyens .....	8
2.3 Organisation globale de l'I-SITE .....	9
<b>3 PROGRAMMES ET PROJETS</b> .....	<b>15</b>
3.1 Les programmes du pilotage .....	15
3.2 Les objets interdisciplinaires .....	18
3.3 Les programmes interdisciplinaires .....	20
3.4 Les programmes interdisciplinaires lancés en 2025 .....	21
3.5 Les projets IMPACT .....	25
3.6 Les Centres de Recherche et d'Expertise Transversale (CRET) ....	30
3.7 Les CRET lancés en 2025 .....	31
3.8 Suivi et évaluation .....	33
<b>4 ASPECTS TECHNICO-OPERATIONNELS</b> .....	<b>35</b>
4.1 La gestion projet.....	35
4.2 L'accompagnement des programmes / projets de l'I-SITE.....	35
4.3 Aspects budgétaires et financiers.....	39
4.4 Les outils de gestion spécifiques des dotations de l'I-SITE .....	40
<b>5 LES RECRUTEMENTS</b> .....	<b>46</b>
5.1 Le cadre de l'université .....	46
5.2 Le cadre HRS4R (Human Resources Strategy for Researchers) ...	47
5.3 Le recrutement des post-doctorants et des chercheurs contractuels .....	48
5.4 Le recrutement des ITRF (Ingénieurs et Personnels Techniques de Recherche et de Formation) .....	52
5.5 Recrutement des doctorants .....	52
<b>6 INFORMATION - COMMUNICATION</b> .....	<b>56</b>
6.1 Contexte.....	56
6.2 Site web de l'Initiative.....	56
6.3 Les mentions obligatoires.....	56
6.4 Utilisation des logos.....	57
6.5 Organisation d'une manifestation scientifique .....	62
6.6 Les outils de gestion de l'information.....	64
<b>Index</b> .....	<b>66</b>

<b>7 Annexes</b> .....	<b>67</b>
<b>7.1</b> Convention de séjour de recherche.....	67
<b>7.2</b> Procédure de recrutement d'un post-doctorant.....	73

# 1 Le mot du Directeur exécutif

C'est avec enthousiasme et un fort engagement que j'ai pris mes fonctions en tant que Directeur Exécutif de l'Initiative d'Excellence Lorraine, à compter du 1er janvier 2025. Ce dispositif, qui s'inscrit pleinement dans la stratégie de structuration et d'animation du site lorrain de recherche, constitue un levier essentiel pour le développement des collaborations entre les entreprises, les collectivités et les acteurs académiques.

Je tiens à saluer le travail accompli jusqu'ici et l'engagement de celles et ceux qui ont permis à l'I-SITE de s'imposer comme un acteur clé de la recherche et de l'innovation, notamment celui de Karl Tombre à qui je succède. Aujourd'hui, notre ambition est de poursuivre ensemble et toujours de manière collaborative cette dynamique en renforçant les synergies interdisciplinaires et en favorisant les échanges entre les mondes académique et socio-économique. Nous poursuivrons nos actions initiées autour des grands enjeux sociétaux, en lien étroit avec les projets partagés par les partenaires du site lorrain de recherche tels qu'ORION, SIRIUS, SAPS, POLARIS, EDUCATION & TERRITOIRES, ENACT ou encore REIL.

L'année 2025 a été marquée par l'émergence de nouvelles initiatives et l'accélération de projets stratégiques portés par l'I-SITE. Nous souhaitons non seulement consolider nos actions existantes, mais aussi explorer de nouvelles opportunités pour renforcer l'attractivité et l'impact de notre dispositif.

Plus que jamais, l'Initiative d'Excellence Lorraine doit favoriser les synergies et encourager les initiatives porteuses d'avenir afin de renforcer la position du site lorrain de recherche comme un pôle d'excellence reconnu tant en France qu'à l'international.

Benoît Grasser, vice-président adjoint à la politique scientifique de l'Université de Lorraine et directeur exécutif de l'Initiative d'Excellence Lorraine

## 2 LE CADRE STRATEGIQUE

### 2.1 Ses objectifs

L'I-SITE (pour Initiative Science-Innovation-Territoires-Économie) lorraine a dès son origine construit ses fondations avec l'ambition de développer une démarche d'ingénierie globale pour la planète. Cette ambition est basée sur une combinaison d'atouts spécifiques particulièrement rares à cette échelle : premier pôle national en matière d'ingénierie, couverture disciplinaire large et équilibrée entre les sciences et techniques, la santé, les sciences sociales et les humanités, savoir-faire entrepreneurial désormais très solidement implanté et reconnu, et territoires empreints de culture industrielle mais aussi d'activités de services de haut niveau.

En produisant des connaissances scientifiques reconnues pour leur excellence dans les champs les plus concernés par les transitions (environnement énergie, matériaux, santé, humanités et société), et en démontrant des expertises permettant d'ambitionner un réel impact socio-économique grâce au savoir-faire en ingénierie, en entrepreneuriat, en innovation et en science avec et pour la société, nous restons particulièrement bien positionnés pour continuer à développer cette ambition.

Dans son prolongement, nous voulons aller plus loin dans le potentiel de levier de transformation que recèle la structuration par les grands défis. La littérature récente considère que ces « grands défis » ne sont pas des problèmes «de plus», mais qu'ils relèvent d'une nature particulière. Les Grands Défis sont caractérisés par la complexité (des relations de cause à effet difficiles à saisir, des phénomènes non linéaires, multi-acteurs et multi-échelles), l'incertitude (états et préférences futures instables et imprévisibles) et la variété des ontologies, des intérêts et des visions du monde. La complexité nous invite à aller toujours plus loin dans l'exploration des connaissances à l'interface des différents champs et sous-champs disciplinaires, excessivement et institutionnellement cloisonnés. L'incertitude nous invite à renforcer notre agilité et notre capacité à générer des boucles d'apprentissage vers les transitions et les grands défis, inspirant la recherche, la formation et l'innovation, parfois courtes, parfois longues, entre les différents maillons de la chaîne allant des connaissances fondamentales aux innovations. La variété des ontologies attire notre attention

sur le fait que la capacité d'action et de résilience face aux transitions dépend tout à la fois de notre excellence technologique et de notre capacité à penser de nouveaux modèles de société, ancrés dans l'histoire, les cultures, les territoires, l'économie et les structures sociales. Ces trois axes sont au cœur de ce que nous ambitionnons de mettre en œuvre pour notre modèle d'université.

De la même manière, l'histoire des pratiques d'ingénierie nous montre que celles-ci n'ont cessé de se réinventer tout au long du temps, et qu'elles sont toujours la combinaison de quatre domaines : les arts et métiers (le savoir réaliser), la conception (le savoir créer quelque chose de nouveau), les sciences (recours aux méthodes rigoureuses et validées) et les sciences sociales (savoir agir avec la complexité sociale et économique). Une ingénierie « globale » est celle qui sait rassembler, avec pertinence et efficacité, ces quatre composantes, en dépit de leurs tensions et contradictions internes. Ces quatre composantes font partie de l'ADN du site lorrain, distribuées au sein de l'ensemble des unités de recherche et composantes de formation ... Il nous appartient de les combiner au mieux, en développant là où c'est possible et pertinent, des actions transversales, visibles, transformantes et inspirantes.

C'est cette double vision, celle d'un monde confronté aux « grands défis », et celle d'une ingénierie complète en perpétuelle reconstruction, qui constitue le moteur de la capacité du site lorrain à se projeter. Il ne s'agit pas ici seulement de parler de « nouveaux » ingénieurs, mais de caractériser un site dans son ensemble comme creuset d'une ingénierie globale orientée transitions et grands défis, inspirant la recherche, la formation et l'innovation, quelques soient les domaines disciplinaires, les métiers ou les secteurs concernés. La présence des SHS représente à ce titre un potentiel essentiel, déjà travaillé récemment dans le cadre de la participation à plusieurs projets candidats à l'AMI SHS, avec un investissement plus particulier sur le thème « conséquences du changement climatique » : représentations sociales et culturelles, dynamique d'évolution des normes de toutes natures, modèles économiques et managériaux orientés vers la RSE au sens large, compréhension des phénomènes d'éco-anxiété, organisation et réorganisation des systèmes de soin, compréhension des territoires comme laboratoires des transitions ... Toutes ces connaissances participent pleinement de notre vision d'une ingénierie interdisciplinaire et complète pour la planète.

L'I-SITE lorrain, et sa galaxie de dispositifs transversaux et transformants complémentaires, a pour ambition d'être le catalyseur de cette vision, en cultivant une excellence et une exigence portées par le plus grand nombre, avec la conviction que les grandes innovations de demain naîtront à l'intersection de plusieurs champs disciplinaires. Dans cette perspective, **le label Lorraine Université d'Excellence (LUE), qui accompagnait jusque-là cette dynamique, évolue désormais vers Initiative d'Excellence Lorraine**, marquant une nouvelle étape dans notre trajectoire collective. Les partenaires du site lorrain souhaitent ainsi former à l'horizon 2040 un modèle reconnu d'université et de site, positionné sur une démarche d'ingénierie globale (interdisciplinaire, complète et systémique) pour la planète, à même de contribuer au renforcement des capacités d'action, voire de résilience, de nos sociétés. Outre son rôle moteur dans la dynamique interne, ce modèle a aussi vocation à devenir un réel facteur d'attractivité, aussi bien pour les chercheurs et enseignants-chercheurs que pour les étudiants, au niveau national comme international.

## 2.2 Ses moyens

L'Initiative d'Excellence Lorraine dispose d'une dotation 10,5M€ correspondant aux intérêts d'une dotation non consommable attribuée par l'État et dévolue à l'Université de Lorraine pour développer l'excellence en recherche du site lorrain.

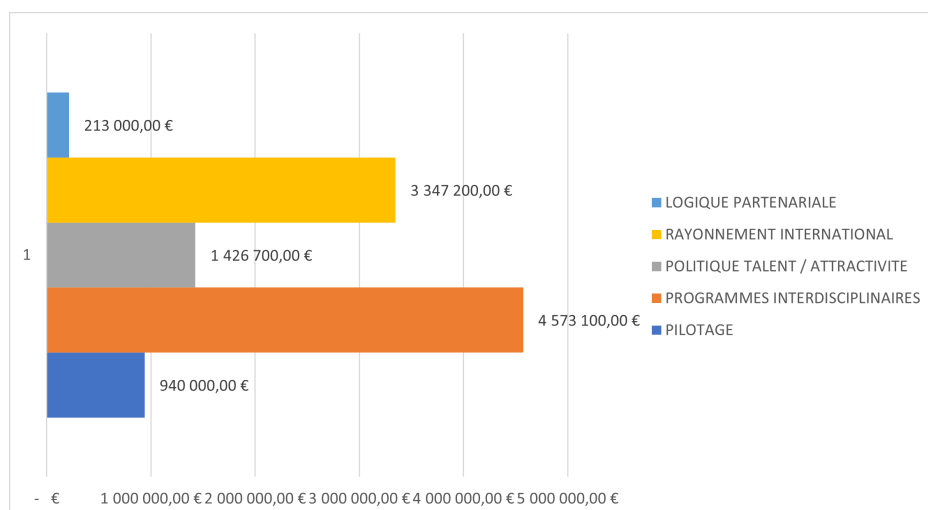


Figure 1 : Répartition annuelle type de la dotation I-SITE.

## 2.3 Organisation globale de l'I-SITE

Pilotée en mode projet de 2016 à 2021 avec comme principal organe de décision le Comité exécutif LUE (COMEX LUE 2016-2021) qui s'est transformé en 2022 en Comité de Coordination des Projets du site Lorrain (CCoProLor 2022-2025), cette instance se nomme depuis le 1er septembre 2025 UNYS-PROJETS bénéficiant d'une pleine articulation avec les instances de l'établissement (CORIS, Conseil Scientifique, Conseil de la Formation).

Le comité UNYS-PROJETS qui reste l'instance décisionnelle se réunit le premier vendredi après-midi de chaque mois. Elle assure le suivi de l'I-SITE et des programmes qui lui sont rattachés : ORION (SFRI), SIRIUS (IDÉEs), Excellence&Territoires (Excellences), en lien avec les partenaires de cœur de l'I-SITE. Pour l'année 2025 - 2026, 2 fois par an, UNYS-PROJETS accueillera le Comité Stratégique PIA du site lorrain avec un périmètre élargi aux programmes REIL, ENACT, POLARIS et IHU. Les objectifs de ce comité seront d'assurer la transversalité des actions entre les programmes France 2030 pour répondre à la stratégie globale du site lorrain et de permettre l'alignement des informations entre les porteurs de programmes et les décideurs.

Comité de Coordination Recherche, Innovation, Société du site lorrain (CORIS) : Cette instance historique, créée en 1997, réunit l'Université de Lorraine, les Établissements Publics à Caractère Scientifique et Technologique (EPST) et le CHRU de Nancy. Elle coordonne les actions stratégiques de recherche du site lorrain et se réunit mensuellement pour aborder les questions stratégiques, partager les vues et articuler les visions nationales et locales. Les partenaires du CORIS se retrouvent également dans les comités de pilotage de tous les programmes qu'ils portent en commun.

- **UNYS-PROJETS** : Cette instance est l'émanation du CORIS et constitue l'organe décisionnel de l'Initiative d'Excellence Lorraine, assurant un alignement avec les décisions stratégiques du site. Elle se réunit mensuellement, statue collégalement sur les réponses aux appels à projets de l'I-SITE lorrain et définit les lignes de conduite du programme autour de son directeur exécutif. Il intègre explicitement les porteurs des programmes majeurs (E&T, ORION, SIRIUS) et renforcera sa coordination avec REIL, POLARIS et ENACT à partir de

2025-2026. Il attribue les moyens aux projets et valide les résultats des appels à projets.

- **Advisory Committee / Advisory Board** : Ce comité consultatif, mis en place en 2016 (Advisory Committee) ou 2022 (Advisory Board), est composé de personnalités externes reconnues des mondes universitaire et socio-économique. Il apporte un regard critique sur les actions de l'Initiative, évalue les premiers résultats, et contribue significativement aux réflexions stratégiques, notamment lors d'une réunion annuelle en présentiel.
- **Directeur Exécutif** : Élu par les membres de UNYS-PROJETS, il est la figure scientifique de référence de l'Initiative d'Excellence en définissant les lignes de conduite du programme et en garantissant l'exécution des décisions prises en UNYS-PROJETS. Il informe le Conseil Scientifique (CS) et le Conseil de la Formation (CF) des avancées des différents dispositifs de l'Initiative d'Excellence et des conclusions des comités de suivi des Programmes Interdisciplinaires et des orientations proposées.
- **Cellule Opérationnelle** : Rattachée au Pôle de Recherche, Projets, Partenariats (Pôle RPP) de la Direction Générale des Services (DGSA) de l'Université de Lorraine, elle est composée d'un chef de projet opérationnel et d'une assistante de direction. Elle sert d'interface entre les composantes de l'université et les directions opérationnelles pour la mise en place des programmes France 2030 I-SITE Lorraine, ORION, SIRIUS, E&T et ENACT. Elle est le point de contact pour les porteurs de projets concernant la répartition budgétaire et l'ouverture des dotations.
- **Le Pôle de Project Managers (PPM)** : Le Pôle de Project Managers est composé des chefs de programme France 2030 (I-SITE Lorraine, ORION, SIRIUS, E&T et ENACT), des référents I-SITE des directions opérationnelles de l'Université de Lorraine et des assistants aux chefs de programme et des chefs de projet de l'Initiative d'Excellence Lorraine. Le PPM est sous la responsabilité hiérarchique de la cellule opérationnelle I-SITE et la responsabilité scientifique du directeur exécutif LUE. Sa mission principale est d'accompagner les programmes et les projets de l'I-SITE et de soutenir les dynamiques existantes ou émergentes sur l'une des six grandes

Accéder à la composition de l'Advisory Board

thématiques de l'Initiative d'Excellence Lorraine. Il assure le pilotage opérationnel des projets, veille sur l'exécution des calendriers et budgets, l'animation des relations partenariales et le reporting régulier aux instances de pilotage et aux financeurs. Il gère l'administration et le budget des projets avec le support des services de l'Université de Lorraine.

### **2.3.1 UNYS-PROJETS**

Unys est une initiative unique en France qui réunit sous une même marque les acteurs de la recherche publique et de l'innovation en Lorraine. Son objectif est de créer un lien fort entre la recherche et l'innovation, le monde socio-économique et le grand public afin de transformer les grands enjeux de recherche en opportunités pour la société.

Unys rassemble des partenaires de premier plan tels qu'AgroParisTech, le CHRU de Nancy, le CNRS, GeorgiaTech Europe, INRAE, Inria, l'Incubateur Lorrain et UL Propuls. Ensemble, ces institutions partagent une ambition commune : promouvoir une recherche d'excellence, favoriser les interactions entre disciplines et accélérer le développement de solutions innovantes face aux grands défis sociétaux.

En se connectant aux entreprises, collectivités et organisations publiques, Unys facilite l'accès aux compétences et aux solutions innovantes, tout en amplifiant leur impact sur le territoire.

### **2.3.2 L'ADVISORY BOARD**

L'Advisory Board est un comité consultatif mis en place en 2022 et composé de personnalités des mondes universitaires et socio-économiques extérieures au site lorrain. Portant un regard critique sur les actions de l'Initiative et évaluant les résultats obtenus au travers de la mise en place des programmes de la proposition, les membres de l'Advisory Board se réunissent au minimum une fois par an pour apporter leur expertise à ce programme et contribuer de manière significative aux réflexions et inflexions stratégiques du site.

*Accéder à la composition de l'Advisory Board.*

### **2.3.3 LA CELLULE OPERATIONNELLE ET LE PÔLE DE PROJECT MANAGER**

**La cellule opérationnelle de l'Initiative d'Excellence Lorraine** sert d'interface entre les composantes de l'université, les directions centrales et les partenaires du site

## Initiative d'Excellence Lorraine

---

lorrain pour la mise en œuvre de programmes stratégiques, notamment ceux liés à France 2030 I-SITE, ORION, SIRIUS, E&T et ENACT.

Elle exerce une responsabilité hiérarchique sur le Pôle de Project Managers de l'Initiative d'Excellence Lorraine.

Ses principales missions incluent :

**La supervision des programmes** : la cellule opérationnelle supervise la mise en place des programmes France 2030 du I-SITE, ORION, SIRIUS, E&T et ENACT, etc. Elle garantit une mise en œuvre technico-opérationnelle des différentes actions de ces programmes afin de favoriser l'autonomie des chefs de programme. La coordination budgétaire et financière : la cellule coordonne les aspects budgétaires et financiers des programmes devant les instances de décision de l'établissement et les directions spécialisées (Agence comptable, Direction du budget et des finances, Direction de la recherche et de la valorisation – AGMR). La centralisation des informations RH : la cellule centralise les informations relatives aux programmes France 2030 afin de suivre l'évolution des personnels travaillant dans ce cadre.

**L'interfaçage avec les différentes directions** : elle assure l'interface avec les directions de l'établissement pour intégrer au mieux les programmes France 2030 à la stratégie du site. Adresse de contact : lue-cellule@univ-lorraine.fr.

**Le Pôle de Project Managers** est composé d'une quinzaine de personnes regroupant les chef(fe)s de programme France 2030 SIRIUS - ORION , les chef(fe)s de projets de l'Initiative d'Excellence Lorraine, les assistant(e)s de projet et les référents I-SITE des directions centrales.

Selon la nature des objets qu'il accompagne, un Project Manager gère un portefeuille de 2 à 3 programmes/projets. Sa mission peut alors prendre plusieurs configurations :

L'accompagnement de deux programmes/projets de l'I-SITE de type PI/IMPACT ou CRET, avec une répartition de 50 % de son temps pour chacun. Un programme/projet stratégique de site hors I-SITE (ex. FEDER, PEPR, etc.) et un programme/projet de l'Initiative d'Excellence Lorraine. Pour cette configuration, l'affectation du Project Manager résulte d'un dialogue entre les porteurs scientifiques du programme concerné, le pilotage de l'Initiative d'Excellence Lorraine et le Pôle RPP de la Direction générale des services. La décision

*un Project Manager n'a pas vocation à se substituer à un responsable administratif d'une unité ni à un gestionnaire. Même s'il est formé aux outils budgétaires de l'université, il n'a aucun droit d'écriture dans les outils budgétaires et financiers et ne peut donc pas assurer la saisie de bons de commande ou de services faits ce qui, par ailleurs, n'est pas dans sa fiche de poste*

d'affectation de l'agent se fait sur la base de : 1) l'intérêt du programme par rapport à la stratégie globale du site lorrain, et 2) la nature du projet, notamment s'il est complémentaire à une action de l'I-SITE ou s'inscrit dans une dynamique liée à l'un des six défis socio-économiques. Trois PI/ IMPACT pour lesquels le Project Manager répartit son temps en fonction de la nature des objets (programme versus projet). L'affectation se fait en concertation entre le pilotage I-SITE, le Pôle RPP (DGS) et l'agent concerné. Très rarement, certaines directions de l'Université de Lorraine peuvent demander un appui ponctuel du Pôle Project Manager pour l'amorçage d'actions spécifiques liées à la stratégie de site. Les agents du Pôle de Project Managers sont entièrement financés sur la dotation de l'I-SITE grâce à l'effort consenti par l'Université de Lorraine qui remet à disposition les frais de gestion du programme afin de soutenir la dynamique collective du site. Cependant, leur nombre reste inférieur à celui des programmes lancés. Le principe d'effet de levier, encouragé dans le cadre des programmes interdisciplinaires et IMPACT, vise à réduire la masse salariale du pilotage I-SITE dédiée au Pôle des Project Managers, en budgétant une partie de la masse salariale sur les projets en cofinancement. Ainsi, un Project Manager affecté sur un projet hors I-SITE verra sa masse salariale prise sur ce programme et relâchera le montant équivalent au pilotage de l'I-SITE. Ce mécanisme permet d'envisager le recrutement d'un nouveau personnel pour accompagner les objets de l'I-SITE qui ne disposeraient pas encore d'un appui à la gestion de projet.

# Initiative d'Excellence Lorraine



Figure 2 : Organigramme de l'Initiative d'Excellence Lorraine

## 3 PROGRAMMES ET PROJETS

### 3.1 Les programmes du pilotage

#### 3.1.1 Programme BOOSTER

**Objectif** : Amplification des actions transformantes de site tous périmètres confondus.

**Description** : Ce programme permet de financer des actions à fort impact transformant. La tutelle de la composante qui porte l'action de ce type saisit le Comité UNYS-PROJETS pour demander à bénéficier du programme.

**Moyens** : Le budget alloué pour ce type d'action permet d'assurer la prise en charge de missions, des contrats post-doct., des bourses de master, de la mobilité internationale, etc.

**Contacts** : lue-cellule@univ-lorraine.fr

#### 3.1.2 Campagne annuelle de contrats doctoraux I-SITE Lorraine

**Objectif** : Développement des coopérations internationales du site lorrain. Selon les années, ces contrats doctoraux peuvent être fléchés sur des collaborations internationales, des collaborations avec des partenaires socio-économiques, des sujets amont, ou d'autres priorités du site.

**Description** : Les partenaires de l'I-SITE souhaitent inscrire le site lorrain dans une dynamique de rayonnement international, passant par des coopérations scientifiques structurées, au-delà des collaborations interpersonnelles.

**Moyens** : Un contrat doctoral de 36 mois (118K€) agrémenté de crédits d'installation du doctorant (12K€).

**Contacts** : Cellule opérationnelle I-SITE

### 3.1.3 DrEAM – Doctor, Explore and Achieve More

**Objectif** : Faire acquérir aux doctorants une expérience à l'international tant sur le plan humain que de la recherche scientifique.

**Description** : Soutien à la mobilité internationale de ses doctorants pour des séjours de 2 à 6 mois dans une unité de recherche à l'étranger. Ce dispositif concerne tous les doctorants du site.

**Moyens** : Le financement du déplacement aller-retour vers la structure d'accueil à l'étranger pour un montant de 1500 € maximum. Un forfait « frais de séjour » d'un montant maximum de 5000 €. Des critères d'éligibilité stricts cadrent ce programme.

**Contacts** : drv-mdd-dream-contact@univ-lorraine.fr

### 3.1.4 FUTURE LEADER

**Objectif** : Mieux positionner le site lorrain à l'ERC au travers d'un système d'accompagnement.

**Description** : Le programme Future Leader encourage la dynamique de candidature sur des bourses d'excellence – IUF, ERC – en finançant des actions de coaching au travers d'un groupe de travail dédié regroupant les responsables des cellules d'accompagnement de l'UL et des EPST.

**Moyens** : Mutualisation et coordination des logiques d'appui et d'accompagnement de chaque tutelle. Accompagnement par des spécialistes des tutelles et de cabinets spécialisés dans la démarche ERC. Les moyens de l'I-SITE sont adaptés au cas par cas sur demande de la tutelle concernée.

**Contacts** : Sandrine MICHIELS – UL – DIPRO-SE

### 3.1.5 INFRA +

**Objectif :** Mettre en réseau les infrastructures de recherche et les accompagner dans le processus de démarche de la qualité en recherche.

**Description :** Optimiser les infrastructures de recherche (IR) présentes en Lorraine afin d'augmenter le potentiel de recherche, l'expertise de ses personnels et l'attractivité du site lorrain. Assurer un processus de démarche qualité en gestion de programmes.

**Moyens :** Accompagnement par deux ingénieurs de la DAPEQ à la démarche de la qualité en recherche et en gestion de programmes. Fond d'aide INFRA+ pour besoins imprévus en faveur des IR (équipement).

**Contacts :** Emilie ELOUDGHIRI (Délégation d'Appui au Pilotage et à la Qualité)

### 3.1.6 IRP (International Research Partnership)

**Objectif :** Initier des collaborations scientifiques avec des partenaires internationaux.

**Description :** Consolidation et développement des dispositifs des « laboratoires internationaux » des tutelles de site (IRP au CNRS, INSERM, UL ; LIA à l'INRAE, EA à l'Inria, etc.).

**Moyens :** Un contrat doctoral (36 mois, intégré à la campagne des contrats doctoraux I-SITE Lorraine). 10K€ de fonctionnement. Un poste de professeur invité pluriannuel (Professor@Lorraine), à raison de 2 mois en moyenne par an. Priorité sur les programmes de mobilité entrante et sortante.

**Contacts :** lue-cellule@univ-lorraine.fr

### 3.1.7 Welcome@Lorraine

**Objectif :** Apporter une aide aux primo-arrivants étrangers en Lorraine pour les formalités et démarches d'installation.

**Description** : Accompagnement pour les démarches administratives en ligne (visa, CVEC, CPAM, CAF, VISALE, etc.) via les Welcome Desks de rentrée et une plateforme en ligne (Feel Français). Aide à l'obtention d'un logement (CROUS, Housing Anywhere, Studapart). Sensibilisation à l'interculturel et à la langue française.

**Moyens** : Accompagnement des agents de l'UL ou d'étudiants bénévoles.

**Contacts** : <http://welcome.univ-lorraine.fr> et [drie-accueil-pers@univ-lorraine.fr](mailto:drie-accueil-pers@univ-lorraine.fr)

### 3.1.8 WIDEN HORIZONS

**Objectif** : Accompagner les personnels du site lorrain sur des projets d'immersion longue dans un environnement scientifique international.

**Description** : Favoriser un projet de mobilité le plus souvent intégré à un dossier CRCT, Délégation ou CPP d'une durée de trois mois consécutifs et minimum dans un environnement scientifique étranger.

**Moyens** : Selon la durée du séjour et après validation du CS ou du CF, le dossier retenu pourra percevoir une dotation allant de 6K€ pour un semestre jusqu'à 12K€ pour une année de mobilité.

**Contacts** : [lue-cellule@univ-lorraine.fr](mailto:lue-cellule@univ-lorraine.fr)

## 3.2 Les objets interdisciplinaires

La création de Programmes Interdisciplinaires, projets IMPACT et Centre de Recherche et d'Expertise Transversale font l'objet d'un appel à manifestation spécifique lancé par le comité UNYS-PROJETS à destination de l'ensemble des communautés scientifiques du site lorrain. En dehors de cet appel, aucun objet interdisciplinaire ne peut être créé.

### 3.2.1 Procédure d'évaluation et de mise en place d'un PI, IMPACT ou CRET (2023-2025)

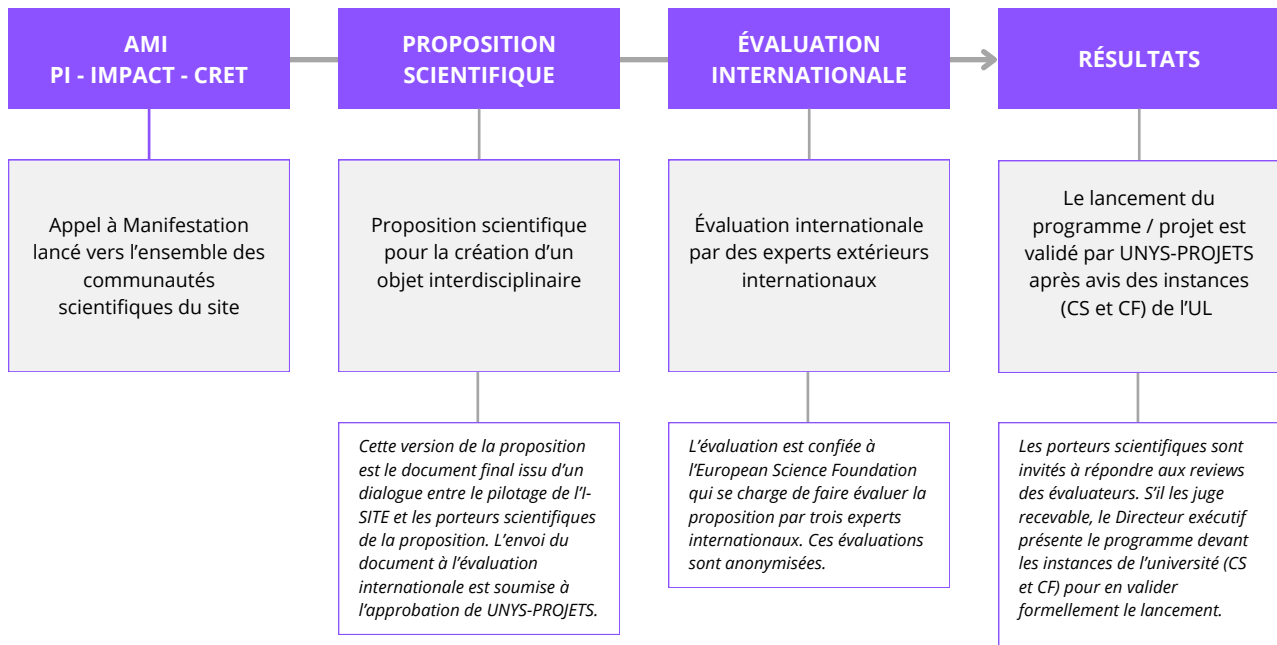


Figure 3 : Procédure d'instruction des P.IM.CRET

### 3.2.2 Lancement des P.IM.CRET

Le lancement des objets interdisciplinaires est validé par le comité UNYS-PROJETS après le passage devant les instances de l'établissement. Une lettre de lancement officielle signée de la Présidente de l'Université de Lorraine et du Directeur exécutif de l'I-SITE est adressée à l'équipe de pilotage avec les modalités de mise en place du programme / projet et de son suivi et les avis des instances.

#### Spécifiquement pour les Programmes Interdisciplinaires et les Centres de Recherche et d'Expertise Transversale

: une lettre de mission est adressée aux coordonnateurs / coordinatrices et co-coordonnateurs / co-coordonnatrices officialisant leurs fonctions pour la durée de leur programme.

*Pour les PI et les CRET, l'équipe de pilotage de chaque programme bénéficie d'une Prime de Charge Administrative (RIPEC C2) de 4K€ à se partager entre le coordonnateur / coordinatrice et les co-coordonnateurs/co-coordinatrices.*

### 3.3 Les programmes interdisciplinaires

Un Programme Interdisciplinaire (PI) est une communauté scientifique structurée autour d'un défi sociétal ou d'une thématique stratégique majeure de l'initiative. Son rôle central est d'animer une dynamique interdisciplinaire transformante en recherche et en formation sur le long terme, en s'appuyant sur l'ensemble des champs disciplinaires du site. Il vise à positionner l'Université de Lorraine de manière unique sur la scène nationale et internationale.

#### Objectifs Spécifiques

- Développer une interdisciplinarité forte, intégrant notamment les Objectifs de Développement Durable (ODD).
  - Assurer un ancrage et un impact significatifs sur l'écosystème territorial lorrain et régional.
  - Établir une articulation prononcée entre la recherche, la formation, l'innovation et la société dans une dynamique interdisciplinaire.
  - Contribuer activement au rayonnement international du site et à son attractivité, notamment en recrutant des profils scientifiques originaux.
  - Soutenir la création de communautés scientifiques pérennes, ouvertes et ambitieuses.
- Durée et Pérennité : Un PI est généralement créé pour une durée de 5 ans, renouvelable une fois, avec une ambition pouvant s'étendre sur 8 à 10 ans. Il fait l'objet d'une évaluation durant sa 4<sup>e</sup> année d'existence pour savoir s'il sera reconduit ou arrêté.

#### Financement

- Bénéficie d'une dotation socle annuelle garantie de 250k€. Ces fonds couvrent l'animation, le développement de l'interdisciplinarité et le rayonnement (ex : postdocs, masters, écoles d'été).
- Peut accéder à une part de dotation variable ou à du financement mutualisé, comme des contrats doctoraux cofinancés par des fonds européens.
- L'objectif est que cette dotation initiale agisse comme un effet levier pour attirer des financements complémentaires (européens, nationaux, économiques).

*Tout Programme Interdisciplinaire doit disposer d'un accord de consortium spécifique couvrant ses activités et encadrant ses relations avec les partenaires extérieurs au site lorrain.*

**Gouvernance et synergies** Le PI est piloté opérationnellement par une équipe composée d'un

coordinateur / une coordinatrice et de co-coordonateurs / co-coordinatrice(s) qui garantit la cohérence et l'ambition de la trajectoire devant le comité UNYS-PROJETS. Chaque PI met en place sa propre gouvernance avec, la plupart du temps, un comité exécutif, un conseil scientifique et un comité consultatif comprenant des personnes extérieures au site. La création et le budget annuel sont validés par le comité UNYS-PROJETS lors d'un dialogue stratégique annuel. Les actions du PI s'articulent étroitement avec d'autres programmes France 2030 tels qu'ORION, REIL, SAPS, SIRIUS, maximisant ainsi l'effet levier.

## 3.4 Les programmes interdisciplinaires lancés en 2025

### 3.4.1 ARTEMIS

**Nature :** Programme Interdisciplinaire

**Acronyme :** ARTEMIS

**Nom du programme :** Advanced Research and educaTion on the biology, the Ecology, the Management and the biomonitorIng of forest ecoSystems in a changing world

**Porteurs :** Stéphane UROZ, Mathieu PÉTRISSANS, Myriam Legay

**Project Manager :** Jérémie BEL

**Résumé :**

The ARTEMIS program is the result of the dynamism and the ambition of the community of the Lorraine Excellence Initiative working on the different dimensions of forest and wood to serve as a cluster for a wider multidisciplinary community in the Grand Est region and more widely. This program aims : i) to federate research, training, society and innovation in order to design trajectories and innovations for the ecological and industrial transitions, based on adaptation and mitigation of global changes in forest Socio-Ecological Systems (SES), and ii) to be a major international hub for developing forest sustainability scenarios, forest-related bioeconomy and graduate schools. Our aim is to explore the diverse dimensions of forests and wood, ranging from small-scale processes and microorganisms, wood chemistry, laws and economics of the forest sector to broader territorial considerations. Expanding this overarching objectives will require intense collaboration between academia, education, socio-economic actors, decision-makers and European partners. In view of the multifunctionality of forest ecosystems, ARTEMIS also aims to

serve as a connection platform to other major challenges of I-SITE Lorraine, namely to the priority fields of new materials, energy transition, and health.

### **Mots-clés**

Forest; tree; wood; ecology; economics; law; process; soil; microbiology; genomics; management; remote; sensing; landscape; molecule

### **3.4.2 B4B**

**Nature :** Programme Interdisciplinaire

**Acronyme :** B4B

**Nom du programme :** Bioeconomy, biomolecules science and engineering

**Porteurs :** Stéphane DESOBRY, Kira WEISSMAN

**Project Manager :** Aya KHANJI

The “Biomolecules for the Bioeconomy (B4B) program aims to make the Lorraine Excellence Initiative and the Grand Est Region key players at the European level in the domains of biomolecules development for the bioeconomy. More specifically, the program will position our community as a leader in research and training on the identification, production and optimization of antioxidant, antiproliferative and anti-inflammatory active ingredients for applications in food, chemistry, cosmetics and agriculture . For this, B2SE will rely on the combined expertise of 150 academics and 30 industrial experts, as well as on an integrative technical platform for the study and development of biomolecules. Indeed, for several years now, we have been pursuing a policy of supporting experimental platforms and knowledge pooling. Together, these efforts will allow us to respond to regional priorities concerning the Bioeconomy as well as to the European Commission’s Green Deal, by : (i) developing and deploying sustainable, bio-based solutions and replacing synthetic molecules with bio-sourced alternatives, and (ii) bolstering education, training and skills across the bioeconomy.

### **Mots-clés**

Bioeconomy; Biomolecules; Plants; microorganisms; purification; encapsulation; fonctionnalization; formulation; green chemistry; anti-inflammatory; antioxidant; antiproliferative; green processes; artificial intelligence; public education; acceptability

### 3.4.3 MAT-PULSE

**Nature :** Programme Interdisciplinaire

**Acronyme :** MAT-PULSE

**Nom du programme :** Materials and Physics @ Ultimate Scale

**Porteurs :** Stéphane MANGIN, Dominik SCHANIEL

**Project Manager :** Aurore EMONOT

**Résumé :**

Today, we are facing a more and more digital world, which can help find solution against global warming and find more sustainable technologies but, on the other hand, means more and more electronic devices which implies more energy consumption and rarefication of critical materials. Only disruptive and new scientific approaches will allow to move beyond conventional electronic to reach the expected impact. It is in this difficult context that the program MAT-PULSE is positioned. Within the MAT-PULSE program we believe that solutions can only be found if we develop a deep scientific understanding of materials at ultimate scales (lengths, time) through cutting edge fundamental research developed with international partners. We aim at scientific excellence which will be measured through high impact publications, organization of international conferences, collaborations with the best international actors in the field and our ability to obtain fundings through National, European and International projects. We believe that research and education can mutually benefit from innovative training for students and industrial partners in an international environment. A large effort will be made to ensure that MAT-PULSE has a strong social ecological and economical impact. We will strengthen outreach activities toward young students, general public, industrial partners and policy makers. Moreover, organizing exchanges between researchers in the MAT-PULSE program around questions posed by the human sciences (sociology, anthropology and philosophy in the first instance) will help to draw out conceptual concerns as well as practical problems facing researchers in the project. Last but not least, device integration and technological transfer will be ensured by gathering a professional team who will work in close contact with researchers and students.

**Mots-clés**

Materials; electronics; ultimate scale; sensors; low consumption; energy efficiency; ultra-fast; social impact; out-reach activities; education

### 3.4.4 CIRSET

**Nature :** Programme Interdisciplinaire

**Acronyme :** CIRSET

**Nom du programme :** Circular Economy for Sustainable Resources in the Energy and Digital Transitions

**Porteurs :** Alexandre CHAGNES, Alexandre NOMINE, Michel CATHELINÉAU, Stéphanie FLECK

**Project Manager :** Olga CHERNOBUROVA

**Résumé** The Circular Economy for Sustainable Resources in the Energy and Digital Transitions (CIRSET) is an interdisciplinary research and education program conceived at the Université de Lorraine. CIRSET aims to address critical challenges associated with the sustainable management of raw materials including technical, societal, and economic issues posed by the transition to a green and digital economy. Each stage of the materials value chain will be examined—from responsible extraction and innovative processing to recycling and stakeholder engagement—while integrating societal and environmental perspectives at every step. The program will achieve this by uniting a diverse spectrum of expertise in geosciences, environmental sciences, materials science, economics, social sciences, engineering, social psychology and education sciences, to achieve synergies allowing for modern efficient solutions. By fostering collaboration across disciplines and bridging traditionally siloed fields, while connecting academic research with industry needs, CIRSET will not only drive innovation but also equip students and professionals with a broader understanding necessary to address global sustainability challenges fruitfully.

**Mots-clés :** Circular economy; Behavioral change; Supply chains; Recycling; Processes; Geosciences; Engineering; Design; Higher Education; Public educational outreach

### 3.4.5 TRANSITION

**Nature :** Programme Interdisciplinaire

**Acronyme :** TRANSITION

**Nom du programme :** Transition énergétique et décarbonation des territoires

**Porteurs :** Anthony DUFOUR, Olivier DAMETTE, Michel DESHAIE, Vanessa FIERRO, Fabrice LEMOINE, Raymond MICHELS, Jacques PIRONON, Anna ZIELINSKA, Heathcliff DEMAIE

**Project Manager :** Heathcliff DEMAIE

**Résumé** This interdisciplinary program intends to structure research and education actions in Lorraine on the transition towards sustainable energy and the decarbonization of territories. It fully integrates 3 pillars : the society (needs, expectations and perception), the ecosystem (sun, soil, biomass, underground, etc.), and the technosphere (processes to convert and distribute the resources to final energies).

Our program is structured around the following energy routes (called “axes”) : - Solar energy; - Bioenergies and biocarbon; - CO2 capture and conversion; - H2 production and valorization; - Heat management in buildings, cities, and industries; - Underground for energy and carbon management. All these axes integrate the 3 pillars (society, ecosystem and technosphere) and many disciplines present in the I-SITE Lorraine consortium. Furthermore, these axes are linked together by 2 transversal axes : - Territorial integration of the energy systems applied to Lorraine; - Multi-energies demonstration platforms.

The program’s ambition is to bring together more than 300 researchers and faculty members presenting a broad range of skills, including economy, geography, environmental sciences, biology, materials and processes, geosciences, etc. This program addresses cross-cutting economic, societal and technological issues related to the energy transition and to the decarbonization of a territory. We believe that this program will bring an important leverage effect to the I-SITE fundings. It will afford a global hub with various partners (industries and local authorities) and a long-term vision in order to position our University as a leading center on energy transition and decarbonization in the world.

### **Mots-clés**

Energy transition; renewable energy; decarbonization; carbon management; territories; underground

## **3.5 Les projets IMPACT**

**Nature et dimensionnement** Les projets IMPACT sont des initiatives ciblées qui visent à explorer une thématique à fort potentiel sur un périmètre circonscrit ou à permettre la

maturation d'une idée en vue d'une potentielle transformation en Programme Interdisciplinaire (PI). Ils constituent une brique essentielle dans la structuration de communautés interdisciplinaires axées sur les défis sociétaux.

### **Objectifs Spécifiques**

- Accompagner des thématiques émergentes ou très exploratoires.
- Structurer des démarches d'intérêt stratégique pour le site sur des thématiques ciblées. ◦ Permettre une concentration de moyens sur des initiatives pluridisciplinaires.
- Servir de phase de maturation pour de futurs Programmes Interdisciplinaires.

**Durée et Pérennité** Un projet IMPACT a une durée de 4 ans et n'est généralement pas renouvelable.

**Financement** Il bénéficie d'une dotation annuelle de 200 k€.

**Gouvernance et Synergies** Les projets IMPACT sont sélectionnés suite à des Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) et sont soumis à une évaluation externe rigoureuse. Ils ont démontré une capacité significative à générer un effet levier en attirant des cofinancements substantiels, comme l'IMPACT Biomolécules qui a mobilisé 6.5 M€ de cofinancements sur un budget total de 9 M€, ou l'IMPACT DEEPSURF avec un effet levier de 500 k€.

#### **3.5.1 EPHemeRIS**

**Nature :** Projet IMPACT

**Acronyme :** EPHemeRIS

**Nom du programme :** Earth and Planetary Habitability

**Porteurs :** Simon DEVIN, Mouna EL-GAIED, Yves MARROCCHI, Julie BRUSQ

**Project Manager :** Jérémie BEL

#### **Résumé**

Humanity and the planet Earth have now entered the Anthropocene. This change of era is characterized by human activities becoming the major driver for all ecosystems. These disturbances are threatening the sustainability of our societies

by calling into question the climatic zones, the quality of natural environments and their ability to provide ecosystem services, our health and lifestyles as well as the associated geopolitical stability. To address these present and forthcoming changes, a paradigm shift is necessary in how we approach the processes governing interactions between ecosystems and human activities (i.e., reaffirming the pre-eminence of bio-physical-chemical processes over economic principles). This requires positioning the question of planetary habitability at the center of our societies as well as understanding and overcoming the profound divergence in the perception of risks, opportunities and challenges associated with competing visions of future development directions toward a sustainable future. For this purpose, we have to understand the conditions and parameters controlling the adaptation of living species and societies across all scales of time and space, from the formation of our planet to the Anthropocene, and how anthropic activities and their – often negative – externalities (soil and water degradation, destruction of biodiversity, massive use of chemical substances, deforestation...) disrupt ecosystems' habitability and, in return, affect the sustainability of human societies. These points represent the heart of the EPHemeris project, which has initially been designed by scientific communities with different but complementary skills (i.e., geology, environmental sciences, social and human sciences). Our ambition is to set up a comprehensive project around the question of habitability in order to (i) gather and federate the diverse scientific communities of the University of Lorraine, (ii) train the next students' generations and (iii) provide integrated knowledge to teachers, general public, and economic and political decision makers. To do so, we propose an approach integrating scientific research, technological developments, deinnovation processes, academic training, continuing education, public communication and citizen participation.

**Mots-clés**

Observatory; Resilience; Adaptation; Transdisciplinarity; Education; Trajectories

**3.5.2 I-META**

**Nature :** Projet IMPACT

**Acronyme :** I-META

**Nom du programme :** Metamaterials for Engineering

**Porteurs** : Badreddine ASSOUAR, Nico F. DECLERCQ,  
Jean-François GANGHOFFER

**Project Manager** : Aurore EMONOT

## Résumé

The current proposal concerns the emerging research project “Metamaterials for Engineering (I-META)”, which aims to develop these new artificial materials to steer different types of waves (acoustic, elastic, mechanical) and to create new demonstrators and systems producing unique properties and functionalities. It aims to create a robust platform and synergy between academic and industrial partners whose objective is to bridge the gap between high-level disruptive fundamental research and highly applied research focused on developing new technology-oriented metamaterials with an economic and societal impact. Scientifically speaking, in this IMPACT project, our bold, cohesive objective during this project consists of conceiving, exploring, designing, and realizing a new class of multi-physics engineered materials, capable of steering and structuring acoustic, elastic and mechanical waves, as well as producing multifunctional metastructures, with robust and broadband properties, establishing a new paradigm for multifunctional and compact meta-devices for different types of waves. This objective completely aligns with one of the six main orientations and challenges of the I-SITE call for proposals, i.e, « L'évolution des enjeux sur les matériaux au XXI<sup>e</sup> siècle (des questions de ressources à celles liées à l'économie circulaire, en passant par la métallurgie et les nouveaux matériaux) ». I-META project is an interdisciplinary project composed of 4 different scientific axes tackling 4 different scientific challenges and involving different disciplines and topics. The first axis deals with sustainable multifunctional metamaterials for low-frequency absorption and vibro-acoustic energy harvesting. The second one is dedicated to multiphysical mechanical metamaterials. The third one deals with non-linear acoustic metamaterials, while the fourth axis concerns the phononic skyrmions. I-META is an interdisciplinary project as it involves in a synergetic way different disciplines, namely, applied physics, materials science, materials engineering, acoustics, mechanics and computational science. It will also be executed with support from our robust and fruitful national and international networks, but more importantly, from our industrial partners and other funding agencies, which are supporting this IMPACT project.

## Mots-clés

Acoustic metamaterials

### 3.5.3 INSIGHT

**Nature :** Projet IMPACT

**Acronyme :** INSIGHT

**Nom du programme :** Outils langagiers de haut niveau et pour la société 2.0 **Porteurs :** Maxime AMBLARD

**Project Manager :** Philippe DE CARVALHO

## Résumé

The Insight project proposes to bring together and animate the establishment's different research and communities with a profoundly interdisciplinary focus on the processing of language data towards a high level of conceptuality (in context). We will develop thoughtful solutions to support, develop and match research in the fields of Natural Language Processing (NLP) and Artificial Intelligence (AI) on one side, and Humanities on the other one. The aim is to tackle a major scientific challenge for the scientific community, but above all to enable the development of effective technological solutions for the benefit of citizens.

## Mots-clés

AI; NLP; Humanities; interdisciplinary research; training; links with society; citizen

### 3.5.4 TRAPPS

**Nature :** Projet IMPACT

**Acronyme :** TRAPPS

**Nom du programme :** TRANSITION DES POLITIQUES ET PRATIQUES DE SANTE

**Porteurs :** Claire CRIGNON, Ingrid VOLERY, Emmanuelle SIMON

**Project Manager :** Ugo DAINCHE

## Résumé :

The aim of the Impact TRAPPS project is to bring together the research carried out at the University of Lorraine in the

humanities, social sciences, public health, pharmacy and medicine in order to create a clearly identifiable research structure in the medical and environmental humanities domain at the national level and to strengthen interdisciplinary training programmes in health. We have chosen to focus on analyzing health policies by examining the tensions between the global approaches and standards currently disseminated in the discourses on public health and the more specific situations linked to the local context in Lorraine. Within the field of the health humanities, the TRAPPS project adopts an original approach by focusing on moments during which health policies, standards and practices are in motion and in tension. Transitions provide a privileged window for observing normative frameworks, their implementation and the sometimes conflicting or shifting receptions that they are subject to. Two kinds of transitions will be analyzed - the first one deals with the capacity of public health policies to support environmental transitions (as well as old transition as the emergence of the Occupational medicine in the mining context as contemporary ones with the case of lead poisoning among travellers exposed to metal contaminants or the case of inflammatory bowel diseases which increase with new feeding patterns); the second one focus on the capacity of public health policies to support biographical transitions (Mental health issues during incipient maternity and paternity, during the old age and the end of life).

### **Mots-clés**

Medical and Environmental humanities; health policies and practices; global and local health; social inequalities

## **3.6 Les Centres de Recherche et d'Expertise Transversale (CRET)**

Les CRETs sont des structures qui se positionnent transversalement aux Programmes Interdisciplinaires (PI) et aux Projets IMPACT. Ils ont pour mission d'animer des compétences spécifiques et de les mettre en dialogue avec les autres dynamiques de l'I-SITE.

### **Objectifs Spécifiques**

- Nourrir les PI et Projets IMPACT de leur expertise spécifique.

- Utiliser les problématiques rencontrées dans les PI et IMPACT pour alimenter leur propre programme scientifique et de recherche.
- Servir de plateforme pour les scientifiques afin de faciliter les discussions, collaborations et l'évaluation des défis dans leur domaine d'expertise.
- Identifier de nouvelles pistes de recherche pertinentes pour les défis et les domaines émergents. ◦ Promouvoir les recherches stratégiques dans leur champ d'action.
- Durée et Pérennité : La durée de vie des CRETs est alignée sur celle des PI, estimée entre 8 ans à 10 ans selon le programme scientifique.
- Financement : Disposent d'une dotation socle annuelle de 250 k€.

### **Gouvernance et synergies**

- Un comité de suivi annuel est mis en place pour chaque CRET.
- Leurs règles de fonctionnement sont définies spécifiquement avec les communautés concernées et sont adaptées en continu pour répondre aux besoins.
- Les CRETs sont considérés comme des lieux d'apprentissage collectifs qui contribuent à la visibilité de la recherche et à l'obtention de financements.

## **3.7 Les CRET lancés en 2025**

### **3.7.1 CELEST**

**Nature :** Centre de Recherche et d'Expertise Transversale

**Acronyme :** CELEST

**Nom du programme :** Center for intErdiscipliNary rEsearch and expertiSe on Transitions

**Porteurs :** Samuel FERREY, Angeliki MONNIER, Grégory HAMEZ, Guy LAPOSTOLLE

**Project Manager :** Philippe DE CARVALHO

### **Résumé**

Le centre de recherche et d'expertise interdisciplinaire CELEST

s'inscrit dans les priorités stratégiques de l'Université de Lorraine, et plus particulièrement dans le cadre des Initiatives d'Excellence Lorraine, qui promeut la création et le transfert de nouvelles connaissances et d'innovations vers la société civile, les acteurs économiques, les territoires locaux et le monde culturel, afin de relever les défis sociétaux et environnementaux engendrés par un monde en transition.

Les sociétés contemporaines font face à des défis sans précédent imposant de profondes transformations, le climat n'étant finalement qu'un exemple parmi d'autres. Mais tandis que les approches scientifiques et techniques ont tendance à considérer que c'est par l'innovation technologique que les sociétés humaines peuvent espérer répondre à ces défis, le point de départ de CELEST est de rappeler que ces défis relèvent aussi, et peut-être avant tout, de transformations sociales, juridiques, économiques, philosophiques... CELEST confère donc un rôle central aux sciences humaines et sociales (SHS) dans l'analyse, dans la compréhension et dans la critique de ces dynamiques de transformation.

Son objectif est double :

1. stimuler la recherche fondamentale en sciences humaines et sociales sur les caractéristiques des sociétés en transition
2. soutenir les autres initiatives de l'Initiative d'Excellence Lorraine qui travaillent sur ces mêmes transitions (programmes interdisciplinaires, projets Impact), en apportant un éclairage critique et contextualisé des SHS.

L'une des spécificités majeures de CELEST est son engagement interdisciplinaire. Le projet fédère des chercheurs issus de différents champs des Sciences humaines et sociales – sociologie, science politique, philosophie, droit, gestion, économie, communication, géographie... Plus précisément, quatre grands axes de recherche seront développés :

En quoi la réponse aux défis de transformation relève d'une évolution des pratiques scientifiques afin de se demander si le caractère systémique des transformations à venir n'impose pas de faire de la science autrement. Comment l'articulation entre science et politique est renouvelée aujourd'hui par les attentes sociales et politiques concernant « la transition » et en quoi le régime d'expertise contemporain se trouve être modifié par rapport aux époques précédentes. En quoi l'accompagnement des transformations à venir peut et doit passer par une

évolution des cadres normatifs, à la fois éthiques et juridiques. Comment ces transformations impactent les territoires de nos concitoyens et quelles en sont les dynamiques locales. Cette approche favorise une fertilisation croisée des savoirs, en dialogue constant avec d'autres disciplines (sciences naturelles, formelles, etc.) pleinement intégrée à l'écosystème des Initiatives d'Excellence Lorraine (I-Site).

### **3.8 Suivi et évaluation**

Un suivi annuel des programmes interdisciplinaires (PI) et des Centres de Recherche et d'Expertise Transversale (CRET) est assuré depuis janvier 2025 par un comité de suivi dédié à chacun de ces programmes.

#### **3.8.1 Composition des comités de suivi**

Chaque objet dispose d'un comité de suivi spécifique comprenant :

- le directeur exécutif, le chef de projet opérationnel, 1 représentant du CS de l'UL (ou 2 si le CS le juge nécessaire), 1 représentant du CF de l'UL (ou 2 si le CF le juge nécessaire), 1 ou 2 membres du comité UNYS-PROJETS, 1 ou 2 collègues « seniors » de la communauté académique lorraine.
- Les représentants du CS, du CF et de l'UNYS-PROJETS sont nommés pour la durée de leur mandat dans l'instance concernée; celle-ci décide de leur remplacement quand le mandat en question a expiré.

**Table 1 – Tableau des membres des comités de suivi  
(08/10/2025)**

	ACRONYME	NOM DU PROGRAMME	Comité de suivi - CS	Comité de suivi CF	Comité de suivi - UNYS-PROJETS
PI	ARTEMIS	Advanced Research and educaTion on the biology, the Ecology, the Management and the biomonitorIng of forest ecoSystems in a changing world	Lionel MUNIGLIA (Libio)		Alain HEHN
PI	B4B	Biomolecules for the Bioeconomy	Yannick GABUTHY (BETA)	Raphaël DUVAL (Faculté de Pharmacie de l'Université de Lorraine)	Christophe SCHWARTZ
PI	MAT-PULSE	Materials and Physics @ Ultimate Scale	Mario LEZOCHÉ (CRAN)	Nathalie ALLAIN (IUT Metz)	
PI	CIRSET	Circular Economy for Sustainable Resources in the Energy and Digital Transitions	Anne STEVENOT (CEREFIGE)		Thérèse HUET
PI	TRANSITION	Transition énergétique et décarbonation des territoires	Laure GIAMBERINI (LIEC)		
PI	LIFE TRAVEL	comorbidiTies, tRAjectories of lIVes and Longevity Interdisciplinarity Health Program Proposal			Catherine SCHUSTER
CRET	CELEST	Center for intErdisciplinary rEsearch and expertiSe on Transitions	Lionel JACQUOT (TETRAS)		Thérèse HUET

## **4 ASPECTS TECHNICO-OPERATIONNELS**

### **4.1 La gestion projet**

Les actions entreprises dans le cadre de l'Initiative d'Excellence Lorraine répondent généralement à une démarche de gestion de projet classique (projections budgétaires et des actions prévues, rétro-planning, etc.). Toutefois, certaines logiques spécifiques à l'Initiative d'Excellence Lorraine existent et font l'objet d'un descriptif ci-dessous.

### **4.2 L'accompagnement des programmes / projets de l'I-SITE**

La gestion des programmes de l'Initiative d'Excellence Lorraine est de deux ordres :

- les programmes du pilotage, généralistes, qui s'adressent à l'ensemble des communautés du site lorrain et
- Les programmes ou projets pilotés directement par des communautés scientifiques

le premier relève du pilotage central (pilotage I-SITE, directions centrales) et le second est assuré par les communautés scientifiques.

Les programmes du pilotage de l'I-SITE sont exclusivement suivis par la cellule opérationnelle en lien avec les directions centrales de l'établissement et les partenaires de l'Initiative d'Excellence Lorraine. Certains de ces programmes peuvent également être gérés par des opérateurs spécifiques, la plupart du temps les Directions centrales, quand ceux-ci relèvent de leurs compétences métier comme la DRIE pour Welcome@Lorraine .

Les Programmes Interdisciplinaires, Projets IMPACT et Centres de Recherche et d'Expertise Transversale (CRET) sont délégués aux communautés scientifiques les portant et peuvent bénéficier d'un accompagnement spécifique par le Pôle de Project Managers de l'I-SITE.

Ses missions principales se divisent schématiquement en trois type d'activités.

### **Accompagnement et pilotage de projets**

- Suivi opérationnel des projets (calendrier, budget, reporting) : Le project manager apporte son soutien à l'équipe scientifique de pilotage de l'objet auquel il est affecté. Installé en proximité du responsable scientifique principal, il élabore avec lui le calendrier des activités du programme / projet afin d'atteindre les objectifs fixés. C'est également lui qui établit le budget des différentes actions du programme et qui est le relais dans ce domaine entre le cellule de l'Initiative d'Excellence Lorraine et les porteurs scientifiques. Enfin, il assure un reporting régulier du programme / projet auprès des porteurs scientifiques.
- Appui administratif et financier en lien avec les parties prenantes des programmes / projet : le project manager a également un rôle d'interface avec les services administratifs et financiers des unités concernées par des actions du programmes / projet.
- Contribution au montage de projets collaboratifs et partenariaux : Le project manager intervient dans le montage des projets rattachés à son Programme / projet d'affectation permettant de faire bénéficier sa communauté scientifique d'un effet levier.

**N.B.** : *Un project manager n'a pas vocation à se substituer à un gestionnaire d'unité ou un responsable administratif, ses missions étant centrées uniquement sur la gestion de projet*

### **Animation et facilitation**

- Développement et animation d'une communauté scientifique autour d'une thématique I-SITE. Intégré à l'équipe de pilotage d'un PI / Impact / CRET, son rôle est également de favoriser l'émergence d'actions en liens étroits avec les communautés thématiques évoluant dans les défis socio-économiques de l'Initiative d'Excellence Lorraine. Il est, là encore, le facilitateur de l'ensemble des acteurs réunis autour d'intérêts communs.
- Promotion de la transversalité et de la fertilisation croisée entre disciplines. En lien avec la Direction de la Communication, il est le vecteur de diffusion des résultats des actions interdisciplinaires développées par le consortium vers les autres communautés scientifiques

nationales et internationales et la société.

### **Partenariats et valorisation**

- Initiation et consolidation de collaborations avec le monde socio-économique. La vie des programmes / projets bénéficie également de coopérations avec le monde socio-économique. L'accompagnement spécifique de ses relations par le project manager permet une capitalisation des informations issues de ses projets et de mieux intégrer ces partenaires aux montages d'actions connexes qui renforcent la collaboration académie - entreprises (lien avec la direction des partenariats, notamment avec les ingénieurs développement partenarial thématique)
- Valorisation des projets et diffusion des résultats. La communication externe et interne sont des axes forts des activités d'un project manager dans une logique d'appropriation des activités des programmes par les communautés scientifiques du site mais également pour développer les échanges avec la société civile.

#### **4.2.1 Logique d'utilisation des dotations I-SITE**

Dans le cadre des Programmes Interdisciplinaires, IMPACT et CRET, la dotation attribuée doit permettre d'engager des actions de cofinancement et de bénéficier ainsi d'effet levier. Cette dotation permet au porteur de projet de justifier d'apports de l'établissement à mettre en face d'un financement pour une réponse à un AAP externe (Région, Europe, etc.). Elle a vocation à engendrer un "effet levier" par la capacité à utiliser sa dotation initiale comme catalyseur pour générer un impact supérieur aux seuls moyens propres. Dans le cadre d'un programme, on pourra distinguer principalement :

- un effet de levier financier pour disposer de moyens financiers supplémentaires et ainsi amplifier la dynamique scientifique, de formation et d'innovation.
- un effet de levier scientifique dont les actions permettent au projet de développer de nouvelles actions scientifiques ou de nouveaux partenariats ouvrant eux-mêmes la voie à de nouveaux projets.

Les critères d'un véritable effet levier financier sont :

*Les effets levier ne se limitent pas aux aspects financiers ou scientifiques. Ils sont à relier à l'évaluation d'impact du programme et également la vision scientifique du comité de pilotage du programme. (cf. Suivi et évaluation des programmes)*

- une date de début de projet cofinancé postérieure à celle du lancement de l'objet ISITE (Programmes Interdisciplinaires / Projet Impact CRET).
- une convention attributive indiquant précisément dans le plan de financement du projet la part ISITE déclarée en apport du projet cofinancé.

#### 4.2.2 Le financement I-SITE

Un financement I-SITE correspond aux moyens financiers alloués par UNYS-PROJETS, principalement sous forme de subventions afin de répondre à la demande d'un porteur de projet scientifique entrant dans un appel à projet spécifique et répondant aux critères fixés par l'Initiative d'Excellence Lorraine. Ce financement fait l'objet d'une **notification d'attribution de subvention** indiquant au porteur scientifique de l'action que son financement est disponible sur une ligne budgétaire de son unité de rattachement. Ressource propre de l'établissement, cette dotation répond au règlement budgétaire et financier de l'Université de Lorraine.

*Cf. Notification de subvention*

#### 4.2.3 Le cofinancement (apports externes)

Le cofinancement représente l'ensemble des moyens complémentaires en plus de la dotation de l'Initiative d'Excellence Lorraine pour assurer le financement complet d'un projet. Il est relativement fréquent que plusieurs financeurs contribuent à un même projet.

Ce terme de "cofinancement" peut être compris avec deux logiques différentes :

**une logique budgétaire** : un cofinancement octroyé par un organisme tiers venant compléter la subvention du financeur principal (Initiative d'Excellence Lorraine). Le fait de recourir à une source externe au financeur principal est considéré comme faisant un véritable effet levier à condition que le début du projet soit postérieur à celui de l'obtention de la dotation I-SITE.

**une logique projet** : c'est le complément budgétaire à la part I-SITE sans distinguer la nature du financeur : externe (Région, FEDER, ADEME, etc.) ou ressources propres des composantes. Pour ce dernier cas, il ne s'agit pas véritablement d'un effet de levier car cela relève davantage d'un autofinancement (cf ci-dessous). Dans cette configuration, l'effet levier ne pourra

porter que sur l'aspect scientifique du projet.

#### 4.2.4 L'Autofinancement (Ressources Propres)

L'autofinancement concerne la contribution d'un organisme à un projet via ses ressources propres. Par exemple, si une unité de recherche souhaite compléter de l'environnement en faveur d'un doctorant qui bénéficie d'un contrat doctoral I-SITE, cette contribution sera considérée comme de l'autofinancement et non un cofinancement réel entraînant un effet levier.

### 4.3 Aspects budgétaires et financiers

Le budget de l'I-SITE se conforme aux principes qui régissent la gestion budgétaire de l'État. Conformément aux standards de la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), il est essentiel de bien comprendre les outils de programmation budgétaire mis à notre disposition. Le décret n°2011-1246 du 7 novembre 2012 unifie ce cadre. Pour une description et des explications plus détaillées concernant ces aspects, nous vous conseillons de vous reporter au Guide finances de l'établissement : <https://guide-finances.univ-lorraine.fr/>

#### 4.3.1 Rappel des grands principes budgétaires de la GBCP

Le budget est la traduction annuelle chiffrée de la politique et de l'université. L'ensemble des détails concernant le budget et les finances de l'université peuvent être trouvés sur le guide finance de l'université et sur l'ENT :Gestion budgétaire financière et comptable/SIFAC (Agence Comptable et Direction du Budget et des Finances)

Les principes clés de la programmation budgétaire en GBCP :

- **Autorisations d'Engagement (AE)** : L'AE représente le point d'entrée de la dépense dans la chaîne financière. Elle fixe la limite supérieure des engagements fermes que l'organisme peut contracter durant l'exercice. L'AE est consommée dès la prise de l'acte liant l'organisme et couvre le montant total de l'engagement, même si le paiement s'étale sur plusieurs années, offrant ainsi une visibilité pluriannuelle sur les décaissements futurs.
- **Crédits de Paiement (CP)** : Les CP constituent la limite des dépenses qui peuvent être effectivement payées sur l'exercice budgétaire en cours. Placés en aval de la

chaîne financière, ils sont consommés au moment du paiement. Les échéanciers de CP, qu'ils soient annuels ou pluriannuels, déterminent le rythme des décaissements, et à terme, le montant engagé (AE) doit correspondre au montant payé (CP).

- **Autorisations de Dépenses (AD)** : Dans le cadre de la GBCP, les autorisations de dépenses sont principalement matérialisées par les Autorisations d'Engagement (AE) et les Crédits de Paiement (CP). Il ne s'agit pas d'un principe distinct des AE et CP, mais plutôt du terme générique recouvrant les plafonds de crédits votés par l'organe délibérant pour l'action de l'ordonnateur en matière de dépenses.
- **Budget Initial (BI)** : C'est le document budgétaire fondamental qui est préparé par l'ordonnateur et soumis au vote de l'organe délibérant pour l'exercice à venir. Il doit présenter une programmation sincère des activités, des dépenses (AE et CP), des recettes et des emplois de l'organisme, servant de base structurante pour la gestion annuelle. Il est accompagné d'une note de présentation de l'ordonnateur.
- **Budget Rectificatif (BR)** : Un ou plusieurs budgets rectificatifs peuvent être présentés en cours d'exercice si les prévisions initiales s'écartent significativement de la réalité ou si de nouvelles orientations stratégiques surviennent. Il permet d'ajuster les autorisations budgétaires (AE et CP) et les prévisions pour maintenir la cohérence et la sincérité du budget, assurant ainsi un pilotage réactif et adapté aux aléas de gestion. Il requiert également une note de présentation de l'ordonnateur.

## 4.4 Les outils de gestion spécifiques des dotations de l'I-SITE

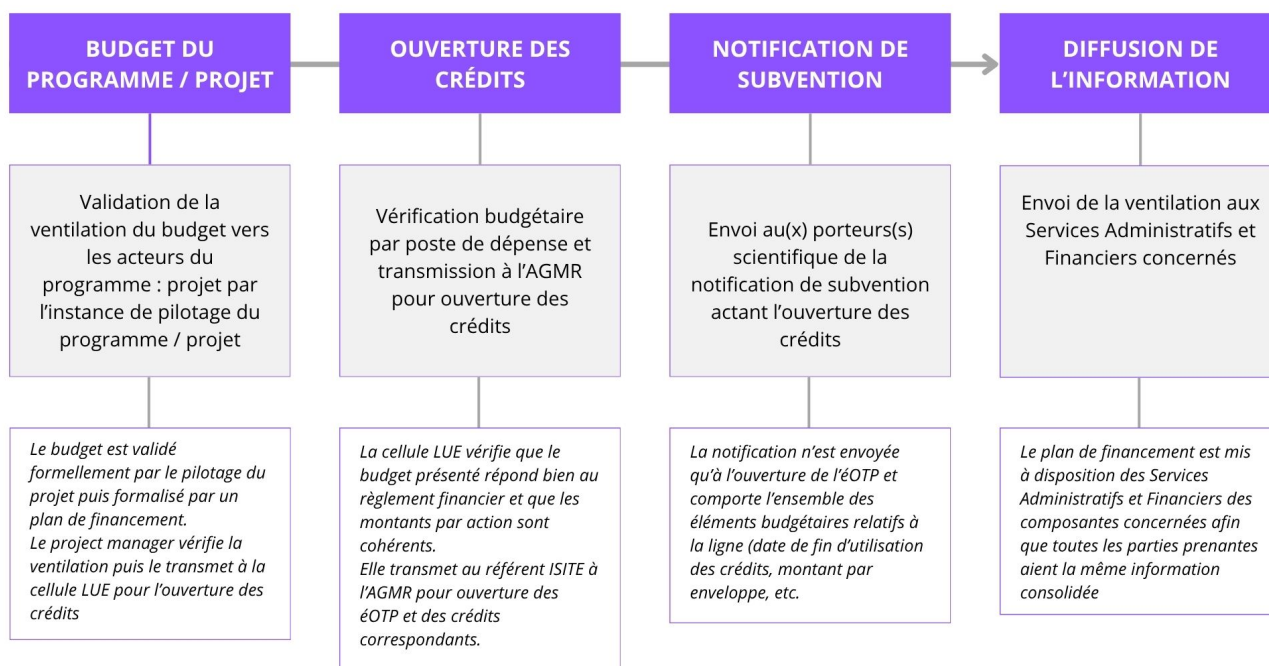
### 4.4.1 Le plan de financement

Le plan de financement est l'outil de suivi budgétaire interne de la cellule I-SITE pour chacun des programmes France 2030. Il est demandé pour chaque projet de l'Initiative d'Excellence Lorraine et permet aux porteurs de projet de formaliser leur demande de moyens pour l'ouverture de crédits comme pour toute modification des dotations attribuées. Ce tableur permet d'aligner la logique projet avec les outils de l'établissement

**N.B. :** *Aucune dotation ne peut être ouverte sans l'envoi du plan de financement à la cellule.*

notamment Budget-SIFAC et SIFAC afin de faire le lien entre la projection des actions, l'engagement budgétaire et la consommation des crédits.

#### 4.4.2 La procédure d'ouverture des crédits



**Figure 4 : Procédure d'ouverture des crédits dans une composante.**

C'est l'instance de pilotage du programme / projet qui acte la ventilation des crédits selon les actions qu'elle souhaite mettre en place. Le plan de financement est l'outil de déclaration budgétaire qui permet au pilotage de l'Initiative d'Excellence Lorraine de mettre en place des crédits assurant les actions prévues dans le programme / projet. Toute modification du budget (attribution d'une dotation à une composante ou partenaire, modification de la dotation déjà affectée, fluctuation des montants, etc..) doit être portée sur le plan de financement.

Le project manager qui accompagne le programme / projet a la responsabilité d'établir le plan de financement en lien avec les responsables scientifiques et les services administratifs et financiers des composantes, parties prenantes du programme / projet.

Ce fichier est ensuite transmis à la cellule I-SITE qui vérifie le bon positionnement des crédits par rapport aux enveloppes

et à la désignation des actions. Sur demande de la cellule opérationnelle, l'AGMR ouvre ou modifie les crédits dans les outils budgétaires de l'établissement. Pour les composantes ou partenaires hors UL, une convention de reversement est mise en place ou, si la convention existe déjà pour le projet mais nécessite une modification, un avenant à la convention initiale est envoyé au partenaire concerné. Une fois ces modifications enregistrées dans les outils, le plan de financement comportant les éOTP est mis à la disposition des responsables administratifs des composantes partenaires via un répertoire partagé dédié afin que ceux-ci puissent imputer les actions sur les bonnes lignes budgétaires.

Cette procédure permet de :

- Relier le programme / projet à plusieurs bases de données de l'établissement, notamment les bases de données RH ou encore GECO avec la déclaration des cofinancements du programme et ses recrutements.
- Aligner les informations budgétaires entre le plan de financement du programme, le budget SIFAC et SIFAC pour un meilleur suivi et de détecter des problèmes le cas échéant.
- Tracer les ouvertures de crédits pour chaque objet de l'I-SITE.
- Élaborer un reporting et une **\*\*évaluation\*\*** globale demandés par différentes instances de l'établissement et de l'État.

#### 4.4.3 La gestion budgétaire de l'I-SITE

**La dotation de l'I-SITE est soumise à une gestion annuelle (année civile) tout en permettant l'exécution pluriannuelle des dotations envoyées dans les composantes.** En d'autres termes, la dotation de l'I-SITE est fléchée en début d'année vers les différentes actions de l'Initiative d'Excellence Lorraine. Ces actions pourront être exécutées sur les années suivantes (principe de la pluriannualité).

*Le montant de la dotation annuelle de l'I-SITE qui ne serait pas fléchée ni engagée budgétairement durant l'année en cours tombe dans le budget de l'établissement lors du budget rectificatif de fin d'année.*

#### 4.4.4 Les modèles de gestion des objets interdisciplinaires

Jusqu'à présent, pour les Programmes Interdisciplinaires (PI), IMPACT et CRET, trois grands modèles de gestion des dotations I-SITE ont émergé :

1. **Un laboratoire pivot** qui correspond à l'unité de recherche de rattachement du porteur de programme/projet. Cette dotation est ensuite ventilée sur demande du pilotage du programme vers les partenaire du programme au travers des plans de financement.
2. **Un pôle scientifique** qui accepte de prendre en gestion la dotation ici pour un programme. Cette configuration issue de celle des anciens LabEx permet de centraliser l'ensemble de la dotation sur une seule entité. Le pôle devient opérateur unique pour ventiler les crédits directement avec l'AGMR via les plans de financement.
3. **Le transfert de la gestion de la dotation I-SITE à un des partenaires de cœur** de l'Initiative. Il s'agit dans ce cas de transférer la dotation annuelle à ce partenaire qui bénéficie d'une délégation de gestion pour ces fonds. Pour chacun de ces modes de gestion, un plan de financement est obligatoire à toute ouverture de crédit ou à toute modification des montants alloués.

Si ces modèles de gestion et leur adaptation aux réalités de chaque programme restent relativement souples, le choix du modèle de gestion doit cependant faire l'objet d'une discussion avec le pilotage de l'initiative d'excellence en amont.

**N.B. :** Les cascades de reversement sont strictement interdites dans le cadre de l'I-SITE. Une composante ayant reçu une dotation ne peut en aucun cas la reverser à une autre composante. La gestion de la ventilation de la dotation ici et les conventions de reversement sont uniquement gérées au niveau de la cellule opérationnelle et de l'AGMR.

*La cascade de reversement fait porter les glissements de crédits sur la DBF où il n'y a aucun référent de l'Initiative d'Excellence Lorraine et non sur l'AGMR qui dispose d'un personnel dédié à la gestion des fonds de l'I-SITE Lorraine*

Cela évite :

- à une unité de recherche de devenir une sorte de pôle mutualisé de gestion pour un programme alors que des moyens à la DRV pour assurer ces fonctions.
- de perdre la trace des crédits de l'I-SITE qui sont descendus dans les unités de recherche.

Généralement et pour simplifier la gestion budgétaire, **la masse salariale est gardée sur des lignes de l'Université de Lorraine**. La plupart des personnels bénéficient donc d'un contrat UL. **La masse salariale peut cependant être reversée dans le cadre d'un projet sur demande d'un porteur**

**scientifique si celui-ci a confié la gestion de son projet à une tutelle autre que l'UL.** Dans ce cas, cette tutelle devra justifier la totalité du cofinancement intégrant la part I-SITE.

#### 4.4.5 Structure de l'arborescence de gestion

Le budget de l'Initiative d'Excellence Lorraine est hermétique par rapport à celui de l'établissement et aux autres budgets des programmes France 2030. Chaque programme dispose d'une enveloppe budgétaire propre bien identifiée dans l'arborescence budgétaire de l'établissement : **I-SITE Lorraine** : R31, **ORION** : H01, **SIRIUS** : H02, **Education&Territoires** : H03, **POLARIS** : H04, **ENACT** : H05.

L'ensemble des lignes budgétaire (éOTP) de la dotation de l'I-SITE commenceront donc par R31 suivi de cinq caractères constituant un Programme de Financement (PFI).

Chaque projet bénéficiant d'une dotation de l'I-SITE bénéficie d'un éOTP propre commençant par "R31" dans l'unité d'accueil du projet. Ainsi, si deux contrats doctoraux sont obtenus dans une unité, deux lignes distinctes apparaîtront donc dans les outils budgétaires du laboratoire.

**Spécifiquement pour les Programmes Interdisciplinaires et les Centres de Recherche et d'Expertise Transversale et afin de ne pas démultiplier les lignes dans les unités, un PFI peut comporter plusieurs éOTP (dits "éOTP-D"),** chacun de ces éOTP ayant une finalité projet différente (recrutement, événementiel, communication, etc). La structure sera donc la suivante (par exemple) :

**R31PPAIX-D-COMMUNICATION** => Le "R31PPAIX" correspondant à l'action "Programme Interdisciplinaire" d'une unité avec l'action "Communication"

**R31PPAIX-D-EVENEMENTIEL** => Le "R31PPAIX" correspondant toujours à l'action "Programme Interdisciplinaire" avec, cette fois-ci, l'action "événementiel". En outre, cette même unité partenaire d'un PI ou d'un CRET pourra également avoir une autre ligne R31 pour un autre projet complètement décorrélé du PI ou du CRET, par exemple un contrat doctoral ou une mobilité internationale.

#### 4.4.6 La notification de subvention

La notification de subvention est le document actant l'ouverture effective des crédits dans la composante

destinataire de la dotation I-SITE. Elle est créée une fois seulement à la création du PFI (les 8 premiers caractères de la ligne). Elle est composée de l'ensemble des éléments que le porteur de projet et le référent du Service Administratif et Financier de la composante doivent prendre en compte pour le bon déroulé du projet depuis les éléments budgétaires jusqu'aux éléments de communication et d'évaluation de fin de projet.

Les principaux éléments de la notification d'attribution de subvention détaillent :

***intitulé et nom du porteur de projet.***

Votre laboratoire va être destinataire des crédits du projet gérés par votre structure sur une enveloppe dédiée permettant leur justification et ventilés comme suit :

**Composante** : Composante destinataire des fonds

**Projet** : Intitulé du projet

**PFI** : R31\*\*\*\*\*

**éOTP** : R31\*\*\*\_\*\*\*\_\*\*\*\*\*

**Centre Financier** : R31-P-\*\*\*

**Centre de coût** : \*-PP2LUE

**Date limite d'utilisation des crédits** : XX/XX/XXXX

**Montant total alloué** : XXXXX €

**Masse salariale** : X €

**Fonctionnement** : XXXXX €

**Investissement** : X €

**Montant reversé** : €

**Laboratoire de reversement** :

**Tutelle de reversement** :

**Commentaires** : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

#### 4.4.7 Évaluation

A la fin du projet pour lequel une dotation a été attribuée, le porteur doit obligatoirement remplir un court questionnaire d'évaluation qui sera traité par le pilotage de l'I-SITE.

L'accès au questionnaire se fait via **ce lien** : enquête

#### 4.4.8 Justification des dépenses

Tout programme France 2030 possède un règlement financier que l'on peut retrouver sur le site de l'Agence Nationale de la Recherche. Depuis août 2021, date de la convention de

dévolution de la dotation non consommable de l'I-SITE lorrain à l'Université de Lorraine, nous ne sommes plus tenus de produire de justificatifs de dépense de la dotation I-SITE. Cependant, afin de pouvoir répondre aux audits demandés par les services de l'État, l'établissement continue à porter une vigilance accrue à l'exécution de la dotation, à la nature des dépenses et procède régulièrement à des audits internes afin de vérifier la conformité des dépenses par rapport aux objectifs de l'I-SITE et à la gestion budgétaire et comptable des fonds publics.

*L'exercice de justification des France 2030 est assuré par la Cellule Justification de la DBF*

## 5 LES RECRUTEMENTS

Quatre principaux types de recrutements concernent spécifiquement les programmes mis en place dans le cadre de l'Initiative d'Excellence Lorraine :

- les doctorants,
- les chercheurs contractuels,
- les post-doctorants et
- les personnes de support à la recherche (ITRF)

### 5.1 Le cadre de l'université

Les recrutements des programmes et projets de l'I-SITE répondent au cadre RH de l'Université de Lorraine : les recrutés bénéficient donc d'un contrat de l'UL et les procédures de recrutement correspondent donc aux procédures de l'université. Certaines adaptations ont cependant dû être faites afin de respecter la logique l'I-SITE, notamment en termes d'internationalisation des recrutements, notamment pour les doctorants. Vous trouverez ci-dessous les liens vers les documents qui sont utilisés.

Les trois documents de référence pour le recrutement de post-doctorants ou de chercheurs contractuels sont les suivants : Trois documents composent le cadre DRH de l'I-SITE Lorraine pour les recrutements des enseignants et chercheurs contractuels :

1. le règlement de gestion des recrutements des post-doctorants à l'UL

2. le formulaire concernant la publication de l'offre de recrutement à l'international
3. Le rapport d'audition

## **5.2 Le cadre HRS4R (Human Resources Strategy for Researchers)**

L'Université de Lorraine (UL) a mis en œuvre le label "HR Excellence in Research" en 2015, dans le but d'appliquer les principes de la Charte européenne des chercheurs et du Code de conduite pour le recrutement des chercheurs. Cet engagement a été officialisé par une décision unanime du conseil d'administration en décembre 2015. L'objectif principal de cette démarche est de proposer des conditions de recrutement et de travail attractives pour les talents dans l'ensemble de ses domaines de recherche. L'UL vise également à améliorer sa visibilité, faciliter l'obtention de financements européens (comme H2020 et ERC), promouvoir la mobilité, renforcer la non-discrimination (notamment l'égalité homme/femme) et offrir un environnement de travail propice à la recherche. Les actions de l'UL dans le cadre HRS4R s'articulent autour de six axes prioritaires :

1. Statut et accompagnement du doctorant et du post-doctorant.
2. Recrutement et carrière des chercheurs.
3. Qualité de vie au travail.
4. Mobilité – dimension internationale de l'Université.
5. Éthique, intégrité et valeurs professionnelles.
6. Accès et diffusion des connaissances.

Parmi les réussites notables du plan d'actions antérieur, l'UL a créé la Maison du Doctorat pour homogénéiser l'accompagnement doctoral, adopté une politique OTM-R (Ouverture, Transparence et Mérite dans le Recrutement) et une Charte des valeurs pour le recrutement, et mis en place un plan d'actions pour l'égalité homme/femme et un plan de prévention du harcèlement des doctorants. Des programmes comme "Widen Horizons" pour les chercheurs confirmés, "DrEAM" pour les doctorants et "Welcome@Lorraine" pour la mobilité entrante ont été facilités par l'I-Site Lorraine

Université d'Excellence. La mise en place d'une commission de déontologie et d'un référent à l'intégrité scientifique, ainsi que la signature de la déclaration DORA (San Francisco Declaration on Research Assessment), l'ouverture de l'entrepôt de données DOREL et la création des Éditions de l'Université de Lorraine, témoignent de l'engagement de l'UL en faveur de la science ouverte. Les priorités futures de l'UL dans ce cadre incluent l'élaboration d'un "Guide du doctorant" et l'enrichissement des formations transverses en e-learning pour les doctorants, la généralisation de l'utilisation du portfolio doctoral, et l'analyse de la cartographie post-doctorale pour mettre en place un statut post-doctoral conforme à la Loi pour la Programmation de la Recherche (LPR). Concernant la mobilité internationale, l'UL prévoit de consolider l'accueil des post-doctorants internationaux et de développer l'offre de formations transverses pour eux. L'UL souhaite également développer une politique de valorisation des logiciels produits par les chercheurs et adapter les critères de promotion et de recrutement des enseignants-chercheurs, ainsi que les appels à projets internes, en conformité avec la déclaration DORA. La politique OTM-R de l'UL a été formalisée et adoptée en janvier 2021. Elle s'appuie sur les cinq valeurs fondamentales de l'identité de l'Université : l'universalité, la créativité, la réflexivité, la solidarité et la responsabilité, pour garantir des recrutements ouverts, transparents et fondés sur le mérite. Le pilotage de la stratégie HRS4R est assuré par un comité de pilotage (COFIL) qui se réunit régulièrement pour suivre la mise en œuvre du plan d'actions et sa progression qualitative. Des groupes de travail *ad hoc* ou commissions spécifiques sont mis en place pour travailler sur les actions thématiques.

### 5.3 Le recrutement des post-doctorants et des chercheurs contractuels

Le recrutement de chercheurs contractuels et de post-doctorants contribue à bâtir une Université intensive en recherche et de renforcer son attractivité internationale. Ces recrutements, réalisés dans le cadre d'appels spécifiques lancés par le pilotage de l'Initiative d'Excellence Lorraine ou dans les objets interdisciplinaires de l'I-SITE (PI - IMPACT - CRET), ont pour vocation de :

- **Intégrer des chercheurs confirmés** capables d'apporter de nouveaux angles d'analyse aux thématiques développées sur le site,

*Environnement Numérique  
de Travail » Documents  
administratifs »  
Ressources Humaines*

- **Apporter de nouvelles compétences et de nouveaux personnels** dans nos laboratoires, en évitant le recrutement interne afin de favoriser un enrichissement mutuel.
- **Contribuer à la production scientifique** de nos unités de recherche et au rayonnement de l'Université.
- **Répondre aux défis sociétaux majeurs du XXI<sup>e</sup> siècle** en développant l'ingénierie globale et l'interdisciplinarité au travers d'approches méthodologiques externes au site lorrain.
- **Renforcer notre positionnement européen et international**, notamment par la participation aux grands projets structurants européens.

*Ces recrutements s'inscrivent dans une politique RH cohérente avec le label HR Excellence in Research (HRS4R) obtenu par l'Université de Lorraine et les principes OTM-R (Ouverture, Transparence et Mérite dans le Recrutement).*

Il est important de noter que le statut de post-doctorant est une catégorie spécifique et plus récemment formalisée au sein de la famille plus large des chercheurs contractuels. La Loi de Programmation de la Recherche (LPR) et un décret de novembre 2021 ont défini ce statut de manière plus précise.

- **Chercheur Contractuel** : il désigne le personnel recruté pour exercer exclusivement des activités de recherche par un contrat de droit public, mais qui n'est pas régi par un texte réglementaire spécifique (contrairement aux doctorants contractuels, ATER, enseignants-chercheurs associés et invités). L'Université de Lorraine dispose pour sa part d'un règlement de gestion spécifique pour ces personnels qui régit les modalités de recrutement, d'activité et la rémunération. Ce statut peut inclure des chercheurs avec un Bac+5 (pour 1 an maximum avant inscription en thèse) ou des docteurs confirmés avec plusieurs années d'expérience. *Dans le cadre d'un recrutement de post-doctorant dont le candidat à une thèse obtenue depuis plus de trois ans, celui-ci ne pourra pas bénéficier d'un contrat post-doctoral mais d'un contrat chercheur contractuel.*
- **Post-doctorant** : Il s'agit d'un chercheur, titulaire du diplôme de doctorat, recruté par un contrat de droit public spécifique dénommé "contrat post-doctoral", défini par l'article L.412-4 du code de la recherche et le décret n°2021-1450 du 4 novembre 2021. Son objectif principal est de fournir une expérience professionnelle complémentaire au doctorat pour faciliter la transition vers des postes permanents en recherche publique ou

*Les supports budgétaires de recrutement de post-doctorants ne permettent ni la prolongation de post-doctorants / chercheurs déjà en poste sur un support budgétaire autre que I-SITE ni le recrutement d'un doctorant venant d'obtenir son doctorat.*

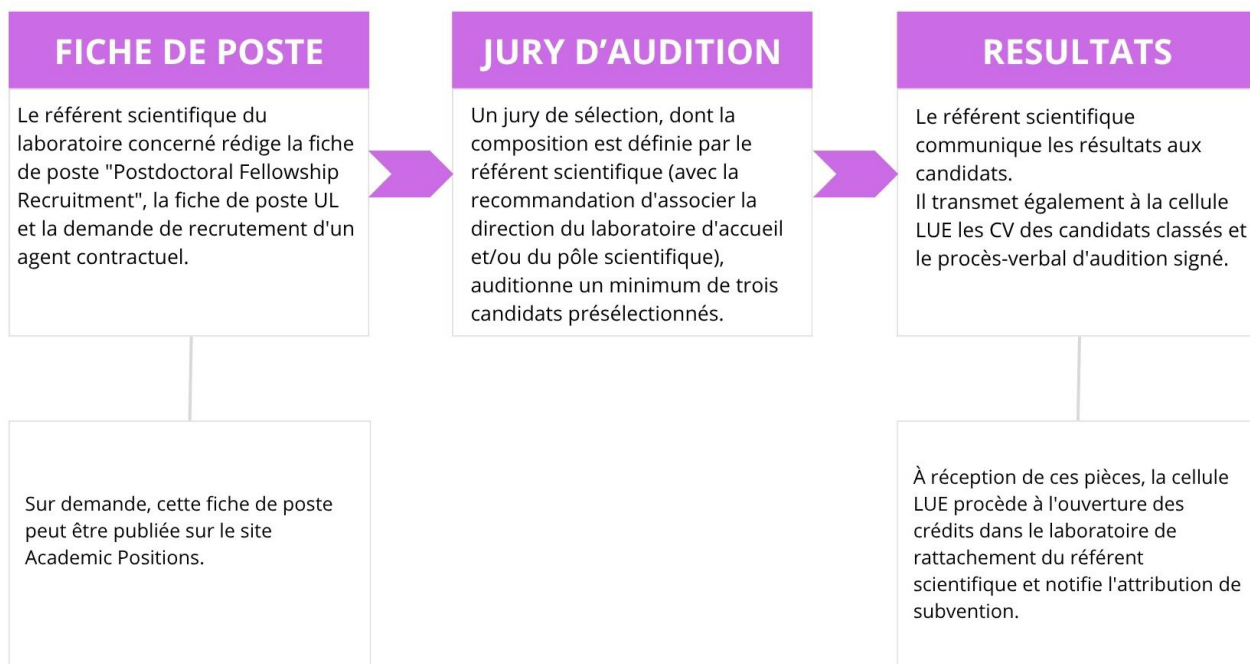
privée et, le cas échéant, prendre des responsabilités scientifiques. Les candidats doivent être de jeunes docteurs recrutés au plus tard trois ans après l'obtention du diplôme de doctorat.

Cette démarche rigoureuse garantit non seulement l'excellence scientifique des profils recrutés, mais aussi le respect des principes d'équité et de transparence, contribuant ainsi à l'attractivité et au rayonnement de l'Université de Lorraine sur la scène internationale.

**Les principaux critères de recrutement** Nous recrutons des post-doctorants de haut niveau afin de renforcer nos équipes de recherche. Les exigences et principes de recrutement sont les suivants :

- **Campagne ouverte à l'international** : Tout recrutement pour un contrat de l'I-SITE est soumis à l'obligation d'une campagne de recrutement ouverte à l'international. Les offres sont publiées sur des plateformes internationales comme Academic Positions, Euraxess, ou Campus France.
- **Excellence des candidats** : La procédure vise à garantir l'excellence des candidats retenus, en cohérence avec la politique de talent de l'I-SITE.
- **Non recrutement interne** : Le recrutement de post-doctorants issus d'un laboratoire de l'Université de Lorraine n'est pas autorisé. Cette mesure favorise l'intégration de nouvelles compétences et de nouveaux personnels.  
Pour un premier recrutement dans le cadre d'un programme / projet de l'I-SITE, la prolongation d'un chercheur ou d'un post-doctorant déjà dans une unité du site n'est pas autorisé afin de favoriser l'intégration de nouvelles compétences et de nouveaux personnels dans les laboratoires. Un doctorant venant de soutenir sa thèse ne peut pas non plus bénéficier de ce type de contrat. Seuls les docteurs de l'UL ayant passé un minimum de trois années hors du site peuvent prétendre à bénéficier de ce type de contrat.
- **Transparence et mérite (OTM-R)** : Les procédures de recrutement respectent scrupuleusement les critères d'ouverture, de transparence et de mérite, conformément

à la politique OTM-R de l'UL.



**Figure 5 : Procédure de recrutement d'un post-doctorant.**

## 5.4 Le recrutement des ITRF (Ingénieurs et Personnels Techniques de Recherche et de Formation)

Les personnels ITRF constituent une part significative des effectifs administratifs de l'Université de Lorraine, représentant 86,1% des personnels administratifs en 2022, soit 2 992 agents. La Loi de Programmation de la Recherche (LPR) impacte également le recrutement des personnels d'appui à la recherche, dont font partie les ITRF. Cette loi ouvre de nouvelles opportunités en matière de repyramidage (progression vers les catégories A et B), ainsi que de nouvelles voies de recrutement, telles que les CDI de mission scientifique et les concours. L'Université de Lorraine s'attache à exploiter toutes les possibilités de recrutement offertes par ces évolutions réglementaires pour le personnel de soutien à la recherche.

**N.B.** : le règlement de gestion des personnels ITRF de l'Université de Lorraine est en cours de modification. Le nouveau règlement devrait être mis en place dans le courant du 1er semestre 2026.

Documentation

## 5.5 Recrutement des doctorants

Le contrat doctoral est un contrat de travail spécifique encadré par la loi et les arrêtés ministériels. Dans le cadre de l'Initiative d'Excellence Lorraine, sauf exception dépendant de la spécificité de chaque projet, les lauréats des campagnes de recrutement de doctorant bénéficient d'un contrat doctoral de 36 mois maximum non renouvelables sur crédits de l'Initiative. La prolongation d'un contrat doctoral fait l'objet d'une procédure spécifique cadrée par la Sous-Direction des Études Doctorales (DRV). Le contrat doctoral prévoit la réalisation des travaux de recherche en lien avec les activités de l'unité ou de l'équipe de recherche, sous l'autorité d'un ou plusieurs directeurs de thèse. Ce contrat peut aussi inclure des activités complémentaires (enseignement, valorisation ou diffusion scientifique, mission d'expertise).

L'ensemble du cadre et des procédures relatives aux doctorants UL se trouvent sur le site de la Maison du Doctorat : <https://www.doctorat.univ-lorraine.fr/fr>

Dans le cadre d'un contrat I-SITE pour la campagne des contrats doctoraux internationaux, il est proposé des "tickets" de 130K€ comprenant 118K€ de masse salariale (2025) et 12K€ de crédits d'environnement.

**Complément de séjour de recherche (CSR)** : Pour la mise en place de certains contrats doctoraux notamment dans le

cadre des coopérations internationales avec ISITE BOOSTER, il est prévu que le/la doctorant(e) en cotutelle bénéficie d'un complément de bourse doctorale afin de lui permettre de vivre en France lorsque son sujet scientifique le prévoit. Ce complément de séjour de recherche fait l'objet d'une procédure particulière (cf. point 7.1)

**Prolongation des contrats de thèse I-SITE** : l'extension d'un contrat de thèse ISITE n'est pas autorisé sur crédits ISITE. Le comité exécutif a acté en 2022 que les prolongations des contrats doctoraux doivent obligatoirement être assurés sur des crédits tiers avec accord de la commission compétence de la sous-direction des écoles doctorales (DRV).

**Table 2 : Étapes du processus de recrutement doctoral**

#	Étape	Acteurs	Actions / Documents requis	Échéances
1	Dépôt des sujets	Directeur(s) de thèse	Dépôt de la proposition sur la plateforme dématérialisée de l'Initiative d'Excellence Lorraine	Décembre de l'année N en cours (23h59)
2	Sélection des sujets	Comité ad hoc I-SITE	Analyse et classement des propositions et validation finale par le CCoProLor	Janvier / Février de l'année N+1
3	Publication des sujets	LUE + Écoles doctorales	Mise en ligne sur ADUM et diffusion large (national + international via Academic Positions)	Mars de l'année N+1
4	Réception des candidatures	Directeur(s) de thèse et Écoles doctorales	Centralisation des candidatures sur les sujets publiés	Printemps/été de l'année N+1 (date exacte fixée par les ED)
5	Pré-sélection	Écoles doctorales	Étude des candidatures (audition) et établissement d'une liste des candidats à auditionner	Après clôture des dépôts
6	Évaluation des candidats	Jury ED	Tenue d'un jury de sélection par sujet sous la responsabilité de la direction de l'ED. Rédaction d'un <b>procès-verbal</b> indiquant le nombre de candidatures, les candidats présélectionnés, et le classement des lauréats justifié.	Dès la fin des auditions
7	Décision de recrutement	Directeur(s) d'ED	Annonce des résultats aux candidats par l'ED. En cas de problème, l'ED saisit le VP doctorat	Été de l'année N+1
8	Mise en place du contrat	Écoles doctorales	La cellule opérationnelle I-SITE demande l'ouverture d'une ligne budgétaire dans l'unité d'accueil du doctorant et envoie la notification de subvention. L'unité d'accueil peut démarrer le processus ARENA pour établir le contrat doctoral.	Après finalisation des recrutements

**Table 3 : Grille de rémunération d'un doctorant (2025)**

#	Brut mensuel	Date d'effet	Coût chargé sur 36 mois	Échéances
1	2024	2 100 €	01/01/2024	107 136 €
2	2025	2 200 €	01/01/2025	112 464 €
3	2026	2 300 €	01/01/2026	117 690 €

## 6 INFORMATION - COMMUNICATION

<https://bul.univ-lorraine.fr/index.php/f/136550403>

### 6.1 Contexte

- Lancement de la marque du site lorrain de recherche Unys
- Disparition progressive du label Lorraine Université d'Excellence pour le label « Initiative d'Excellence Lorraine »
- Obligation de l'I-SITE d'être visible jusqu'en 2036.
- Attente des programmes interdisciplinaires - PI / IMPACT / CRET d'avoir leur propre identité graphique.
- Comment faire cohabiter Initiative d'Excellence Lorraine, les PI, Impact et CRET et la marque Unys ?

### 6.2 Site web de l'Initiative

Le nouveau site de l'Initiative d'Excellence Lorraine est actif depuis octobre 2025. Vous y retrouverez son cadre stratégique, les descriptifs des différents programmes, les appels à manifestations d'intérêt et les appels à projet ainsi que leurs résultats.

<https://www.univ-lorraine.fr/isite-lorraine>

### 6.3 Les mentions obligatoires

#### 6.3.1 Appels à projet en lien avec votre programme

**Français** : *"Ce travail a bénéficié d'une aide de [Nature + Nom du programme/projet] dans le cadre de l'Initiative d'Excellence Lorraine, un programme France 2030." Ex. : "Ce travail a bénéficié d'une aide du Programme Interdisciplinaire MAT-PULSE dans le cadre de l'Initiative d'Excellence Lorraine, un programme France 2030."*

**Anglais** : *"This work was supported by the [Nom du programme/projet + Nature], as part of Initiative d'Excellence Lorraine, an Excellence Initiative funded by France 2030." ex. :*

"This work was supported by the MAT-PULSE Interdisciplinary Program, as part of Initiative d'Excellence Lorraine, an Excellence Initiative funded by France 2030."

### 6.3.2 Supports de communication

**Français** : "Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État au titre de France 2030 I-SITE – Initiative d'Excellence Lorraine."

**Anglais** : "This work was supported partly by the french France 2030 program «Initiative d'Excellence Lorraine (LUE)»"

### 6.3.3 Affichage lors de publications scientifiques

**Français** : "Ce travail a bénéficié d'une aide de l'Initiative d'Excellence Lorraine au titre du programme France 2030, portant la référence ANR-15-IDEX-04-LUE."

**Anglais** : "This work was supported partly by the french France 2030 program «Initiative d'Excellence Lorraine », reference ANR-15-IDEX-04-LUE" .

## 6.4 Utilisation des logos

### Logo Initiative d'Excellence Lorraine

Hier



Aujourd'hui



Figure 6 : Ancien et nouveau logo

**Logo Initiative d'Excellence Lorraine**

- Logo Unys systématiquement à gauche
- Logo Initiative d'Excellence Lorraine toujours sur sa droite. Exemple pour SIRIUS, ORION, E&T et initiatives globales LUE



**Figure 7 : Positionnement du logo UNYS avec celui de l'Initiative d'Excellence Lorraine**

**Initiative d'Excellence Lorraine / Unys**



**Figure 8 : Bonne pratique**

**Logos personnalisés par PI, IMPACT et CRET**

- 2 codes couleurs (logo France 2030)
  - 2 logos CRET et 6 logos PI : rouge
  - 8 logos IMPACT : bleu



Figure 9 : Logos personnalisés

**Logos personnalisés par PI, IMPACT et CRET**

- Les Programmes Interdisciplinaires



- Les CRET



- Les IMPACT



Figure 10 : Logos personnalisés

Logos personnalisés par PI, IMPACT et CRET



Figure 11 : Ancien et nouveau logo

Logos personnalisés par PI, IMPACT et CRET

- Possibilité d'avoir votre propre logo, auquel cas il s'ajoute :



Figure 12 : Logos personnalisés

Logos personnalisés par PI, IMPACT et CRET



Figure 13 : Ancien et nouveau logo

Exemple : Infra+

- Changement de logo Infra+



Figure 14 : Logo Infra+

### Exemple : supports de comm Initiative d'Excellence Lorraine

- Site web LUE
- Rapport d'activité, invitation
- Visuels dans le cadre d'un événement (visuel écran, programme etc, badge...)



Figure 15 : Ancien et nouveau logo

## 6.5 Organisation d'une manifestation scientifique

### Organisation d'un colloque par l'Université

1. L'organisateur doit établir préalablement un budget prévisionnel équilibré : les colonnes recettes et dépenses doivent être égales. Les dépenses doivent être détaillées sommairement par catégorie ainsi que les recettes escomptées ;
2. Les tarifs des inscriptions sont ceux approuvés par le Conseil d'administration de l'UL (ce dernier a donné délégation au Président pour valider les tarifs). Ce budget doit être signé par l'ordonnateur compétent et concerné ;
3. L'organisateur du colloque peut faire appel à la Direction du Numérique pour créer un site dédié à ce colloque ;
4. Pour permettre aux participants qui le souhaitent, de s'inscrire et de payer les droits directement en ligne, l'organisateur doit adresser à l'Agence Comptable, Service des Affaires Comptables, adresse générique : [ac-compta@niv-lorraine.fr](mailto:ac-compta@niv-lorraine.fr), une demande d'autorisation d'ouverture de paiement en ligne (formulaire ci-joint) dûment signée par l'organisateur du colloque et l'ordonnateur ;

## Initiative d'Excellence Lorraine

---

5. Pour être recevable, cette demande doit être impérativement accompagnée des tarifs d'inscription approuvés par le Président (joindre la décision) ainsi que de la référence de l'adresse budgétaire et de l'EOTP associé ;
6. Après avis, l'Agence Comptable transmet la demande à la Direction du Numérique avec copie à l'organisateur par message électronique ;
7. Le site de la DN est consultable sur l'Intranet.

## 6.6 Les outils de gestion de l'information

Les outils de gestion de l'information des programmes sont composés de :

- Les espaces collaboratifs - GEC qui sont des répertoires partagés qui contiennent des documents de travail sur lesquels les équipes travaillent ensemble ou des documents capitalisés **internes** qui n'ont pas vocation à être diffusés;
- Le wikidoc de l'Initiative d'Excellence Lorraine qui est un espace documentaire en ligne qui présente des **documents officiels validés** par le comité UNYS-PROJETS qui sont accessibles à l'ensemble des agents de l'établissement et des organismes partenaires. Ces informations programmes peuvent être de nature fermée ou ouverte.
- Le site internet de l'Initiative d'Excellence Lorraine qui présente en français et en anglais les actualités du programme.



# Index

- accord de consortium, 20
- Advisory Board, 11
- ARTEMIS, 21
  
- B4B, 22
- BOOSTER, 15
  
- CELEST, 31
- Cellule Opérationnelle, 10
- Centres de Recherche et d'Expertise  
    Transversale, 19
- Chercheur contractuel, 49
- Chercheurs contractuels, 48
- CIRSET, 24
- Complément de séjour de recherche), 52
- Conseil de la Formation, 9
- Conseil Scientifique, 9
- Contrat doctoral, 52
- Contrats doctoraux, 15
- CORIS, 9
  
- dotation non consommable, 8
  
- effet levier, 21
- EPHemeRIS, 26
  
- HRS4R, 47
  
- I-META, 27
- IHU, 9
- INSIGHT, 29
  
- MAT-PULSE, 23
- Modèles de gestion, 42
  
- notification de subvention, 44
  
- Organigramme, 14
- OTM-R, 48, 50
  
- Post-doctorant, 49
- Programmes Interdisciplinaires, 19
- Les projets IMPACT, 25
- prolongation, 53
- Pôle de Project Managers, 12
- Pôle de Recherche, Projets, Partenariats,  
    10
  
- TRANSITION, 24
- TRAPPS, 29
  
- UNYS-PROJETS, 9, 19

## **7 Annexes**

### **7.1 Convention de séjour de recherche**

1. Procédure pour la mise en place d'une CSR
2. Annexe financière
3. Etat liquidatif de complément de bourse
4. Procédure UL de recrutement d'un agent (d'après le référentiel "LIGNES DIRECTRICES DE GESTION SUR LA MOBILITE - DRH UL - 2025)
5. Procédure d'organisation d'une manifestation scientifique à l'UL

## Procédure pour la mise en place d'une convention de séjour de recherche comportant le versement d'un complément de bourse

Validée en CA du 26 septembre 2023

### **Rappel :**

La structure de l'Université de Lorraine souhaitant apporter un complément de financement établit une attestation, précisant, notamment, le montant de ce complément de financement, les dates de début et de fin de versement de la bourse et la source des crédits.

**Le montant mensuel maximal du complément de financement** est calculé comme la différence entre le montant net mensuel (= base brute fixée par arrêté ministériel - charges salariales afférentes) du contrat doctoral de droit public en doctorat à l'université de Lorraine et le montant mensuel de la bourse attribuée.

- en janvier 2023, contrat doctoral de droit public est de **2 044.12 € brut mensuel**

Lorsque la bourse est versée dans une monnaie étrangère, le calcul est effectué à partir du taux de conversion de cette monnaie en euros à la date de l'attestation établie par la structure de l'Université de Lorraine (unité de recherche, DRIE, MDD...) apportant le complément de financement.

Le chercheur ou doctorant étranger boursier accueilli doit signer avec l'établissement d'accueil une **convention de séjour de recherche** qui encadre les modalités de prise en charge et mentionne notamment le montant total du financement perçu par la personne accueillie (bourse et complément éventuel de l'établissement d'accueil). Le montant total détermine le type de visa (Passeport talent ou visa Etudiant).

### **Les étapes :**

L'opération est à l'initiative du laboratoire d'accueil.

1. Le laboratoire identifie un doctorant/chercheur avec lequel il a l'intention de mettre en place une convention de séjour de recherche
2. Le laboratoire s'assure du financement principal du doctorant/chercheur par une bourse : obtention et examen du justificatif de bourse
3. Le laboratoire réunit les documents suivants :
  - une **fiche fournisseur** au nom du doctorant (à transmettre via le helpdesk ; informations sur l'ENT)
  - un **bon de commande**
  - le modèle de **convention de séjour de recherche** complété et signé par les parties et joint au bon de commande (présidence : délégation au Directeur de Laboratoire pour un doctorant)
  - l'**annexe descriptive financière** (jointe au bon de commande)
  - le **justificatif de bourse initiale** (joint au bon de commande)
4. Les documents originaux signés sont transmis à l'Agence comptable.
5. Chaque fin de mois, le laboratoire remplit un **état liquidatif** pour le versement du complément de bourse, lequel est transmis à l'Agence comptable.

❖ Retrouvez les documents (convention, annexe financière, état liquidatif) sur l'ENT, chemin d'accès : ENT – Documents administratifs – Recherche, Valorisation, Doctorat (DRV) - Etudes Doctorales : Maison du Doctorat (SDED) - Convention Séjour de Recherche

**Convention de séjour de recherche (CSR) avec versement d'un complément de bourse : annexe financière**

Numéro de dossier de la CSR (GECO) : .....

**IDENTITE DU BENEFICIAIRE DOCTORANT**

NOM PATRONYMIQUE :	_____	NOM MARITAL :	_____
PRÉNOM :	_____	NATIONALITÉ :	_____
DATE DE NAISSANCE :	_____	N° SÉCURITE SOCIALE :	_____
ADRESSE :	_____		
TELEPHONE :	07.67.04.92.94 _____	MAIL :	_____

joindre au dossier un RIB du bénéficiaire

**LABORATOIRE :**

NOM (acronyme)	_____		
ADRESSE	_____		
CONTACT du laboratoire sur ce dossier :	_____		
NOM :	_____	PRENOM :	_____
TELEPHONE :	_____	MAIL :	_____

**BOURSE INITIALE**

FINANCEUR :	_____		
ORGANISME GESTIONNAIRE (le cas échéant) :	_____		
MONTANT MENSUEL :	_____		
DUREE :	_____	DATE DEBUT :	_____
		DATE FIN :	_____

**COMPLEMENT DE BOURSE**

	2023	2024	2025	2026
montant mensuel net contrat doctoral	1667	1687	1768	1848
montant plafond du complément de bourse	1667	1687	1768	1848
montant mensuel versé par le laboratoire :				
nombre de mois sur la période				
Montant du complément de bourse sur la période :	0	0	0	0

**MONTANT TOTAL A VERSER :** \_\_\_\_\_

**REFERENCES DU COMPTE A PARTIR DUQUEL SERA VERSE LE COMPLEMENT DE BOURSE**

ADRESSE BUDGETAIRE :	_____		
CENTRE DE COUT :	_____	CENTRE FINANCIER :	_____
		EOTP :	_____

ADRESSE POSTALE  
UNIVERSITE DE LORRAINE  
34, COURS LEOPOLD – BP 25233  
54052 NANCY CEDEX

**Délibération 7 du CA du 26 septembre 2023**

Plafond de la sécurité sociale 2023 : 43 992 €

50% du plafond de la SS 2023 : 21 996 €

**Soit 1 833 € mensuel dans la limite de 12 mois**

Selon article 12 de la LPR 2020-1674 (loi de programmation de la recherche)

A....., le .....

**Etat Liquidatif de complément de bourse dans le cadre  
d'un séjour de recherche**

**Document original à envoyer par courrier interne à l'Agence comptable – Service Facturier –  
91 Avenue de la Libération – NANCY**

Entité - Laboratoire : .....

Affaire suivie par : .....

**Nom, prénom du doctorant / chercheur :** .....

**Adresse postale :** .....

**Date de naissance :** .....

**RIB :** .....

**N° de bon de commande SIFAC (GM XD.31 / imputation 65781800) :** .....

Adresse budgétaire : .....

C.F. : ..... – C.C. : .....

EOTP : .....

**Montant du complément mensuel de la bourse à payer : .....€**

Durée de la bourse : du.....au.....

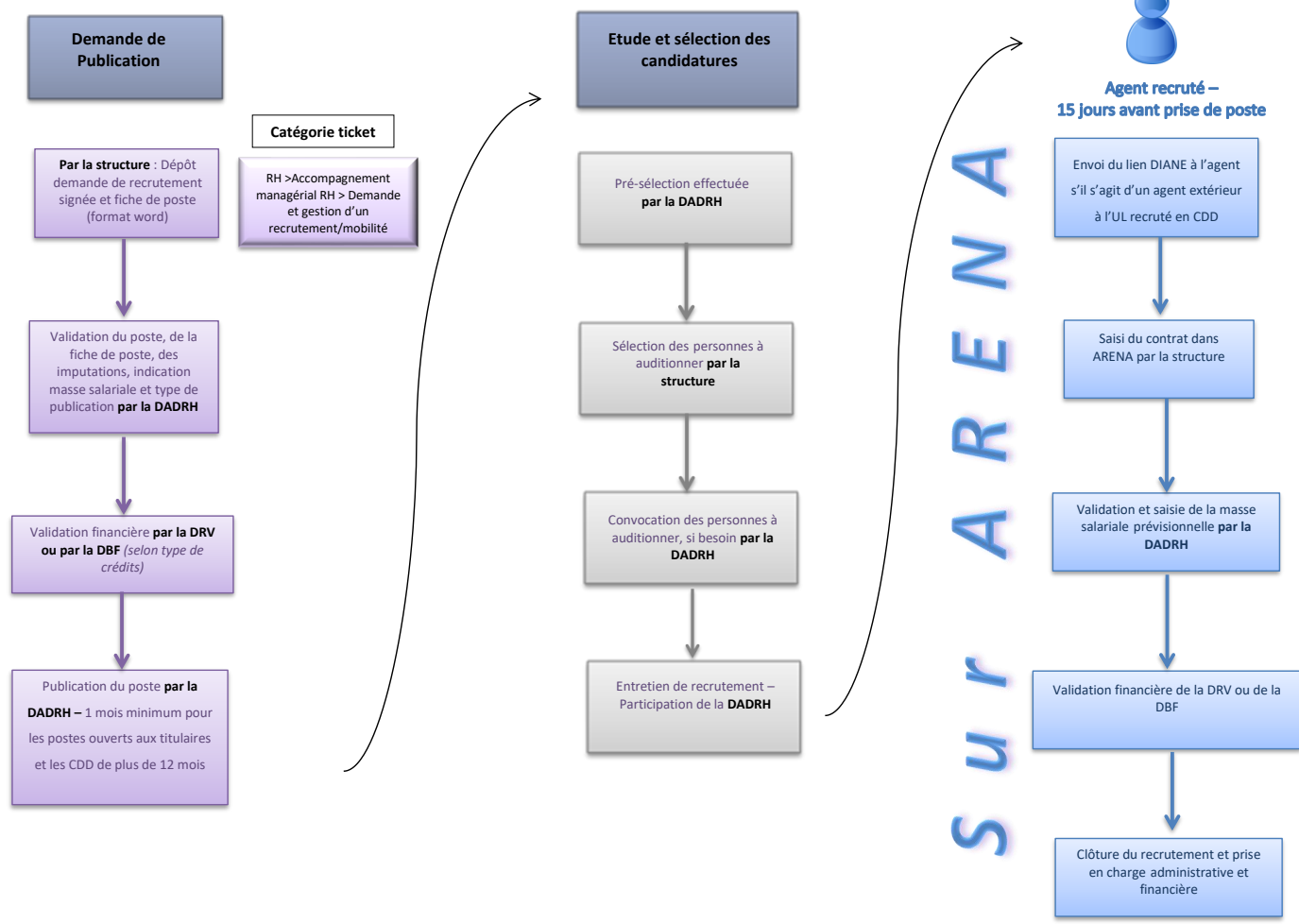
Période concernée : .....


Montant total de la commande : ..... € TTC

Signature du Président ou de son délégué  
(Nom, Prénom, qualité)

# Annexe 2 : Procédure de recrutements externes/mobilités internes

S u r I T O P



 <b>UNIVERSITÉ DE LORRAINE</b> Agence comptable	<b>Procédure</b>	<b>Référence du document :</b> Service comptabilité
	<b>Organisation d'un colloque par l'Université</b>	<b>Dernière mise à jour :</b> Version 3 : 30/03/2021

### Contexte :

Un colloque (appelé aussi congrès, séminaire, symposium...) se définit comme une rencontre avec des participants de toutes origines professionnelles, des secteurs publics ou privés, et de toutes nationalités en tant qu'auditeur ou conférencier ;

Le but d'un colloque est la confrontation et la diffusion de résultats de travaux de recherche de spécialistes ou, plus généralement, l'échange d'informations sur des thèmes déterminés intéressant professionnellement l'ensemble des participants ;

Un colloque se déroule généralement sur plus d'une journée, donne lieu à une organisation et à une gestion globale et nécessite des droits d'inscription.

N.B. : Une manifestation qui ne remplirait pas ces conditions minimales ne pourrait pas être considérée comme un colloque et serait, dans ce cas, soumise aux règles classiques de la réglementation.

L'Université de Lorraine peut être amenée à organiser un colloque et des agents de l'UL peuvent participer à un colloque organisé par un autre organisme.

*Document de référence : Instruction n°09-013-M9 du 22 juin 2009*

## 2 cas d'organisation :

Dans les deux cas, l'organisateur et l'ordonnateur doivent mettre en œuvre une concurrence des prestataires potentiels aussi large que possible conformément au code des marchés publics.

### 1) La composante de l'université organise elle-même le colloque dans tous ses aspects :

- La composante organisatrice est libre de choisir les prestations qu'elle souhaite proposer aux participants ;
- L'organisateur doit établir préalablement un budget prévisionnel équilibré : les colonnes recettes et dépenses doivent être égales. Les dépenses doivent être détaillées sommairement par catégorie ainsi que les recettes escomptées ;
- Les tarifs des inscriptions sont ceux approuvés par le Conseil d'administration de l'UL (ce dernier a donné délégation au Président pour valider les tarifs). Ce budget doit être signé par l'ordonnateur compétent et concerné ;
- Des arrhes peuvent être payées pour réserver à un prestataire qui le demande, mais à la seule condition qu'un contrat ait été établi en ce sens entre l'UL et le prestataire ;
- Un régisseur ou mandataire temporaire peut aussi être désigné, par arrêté de l'ordonnateur après avis conforme de l'Agent comptable, pour payer et (ou) encaisser sur place des

	<i>Rédacteur</i>	<i>Vérificateur</i>	<i>Approbateur</i>
<i>Nom :</i>	CN	CN	GF
<i>Date :</i>	30/03/2021	30/03/2021	28/04/2021

## 7.2 Procédure de recrutement d'un post-doctorant

**N.B. : Tous les documents cités ci-après sont téléchargeables sur le wikidoc de l'Initiative d'Excellence Lorraine et sur l'Espace Numérique de Travail, chapitre DRH.**

Afin d'assurer la qualité des recrutements de post-doctorants, l'ouverture des campagnes de recrutement à l'international et l'excellence des candidats retenus dans le cadre de l'Initiative d'Excellence Lorraine, la Direction des Ressources Humaines de l'Université de Lorraine, en lien avec la cellule opérationnelle I-SITE LORRAINE a mis en place une procédure de recrutement dédiée au programmes Initiative d'Excellence Lorraine.

Trois documents composent le cadre DRH de l'Initiative d'Excellence Lorraine pour les recrutements des enseignants et chercheurs contractuels :

- 1/ le règlement de gestion des recrutements des post-doctorants à l'UL,
- 2/ le formulaire concernant la publication de l'offre de recrutement à l'international : "Postdoctoral Fellowship Recruitment",
- 3/ Le rapport d'audition

Toute information concernant cette procédure est à adresser à : [isite-cellule@univ-lorraine.fr](mailto:isite-cellule@univ-lorraine.fr).

Tout recrutement dans le cadre de l'Initiative d'Excellence Lorraine est soumis à **l'obligation d'une campagne ouverte à l'international.**

Le recrutement de post-doctorants issus d'un laboratoire de l'Université **n'est pas autorisé afin de favoriser l'intégration de nouvelles compétences et de nouveaux personnels dans les laboratoires.** La validation du recrutement se fera dans ce sens et les instances de validation seront particulièrement attentives à ce point.

- 1/ Le référent scientifique rédige la fiche de poste "Postdoctoral Fellowship Recruitment", la fiche de poste UL et la demande de recrutement d'un agent contractuel.
- 2/ Le référent scientifique les transmet à la cellule opérationnelle ([isite-cellule@univ-lorraine.fr](mailto:isite-cellule@univ-lorraine.fr)) en indiquant s'il veut voir publier l'offre sur Academic Positions. Il peut alors procéder à la publication de l'annonce sur les réseaux qu'il juge pertinent.
- 3/ La phase d'audition comporte l'audition de chaque candidat présélectionné. Le référent scientifique définit la composition du jury de sélection qui doit auditionner un minimum de trois candidats. Nous vous recommandons d'associer à ce recrutement la direction du laboratoire d'accueil du post-doctorant et/ou la direction de votre pôle scientifique de rattachement.
- 4/ Une fois la sélection terminée, le référent scientifique peut communiquer les résultats aux candidats. Il adresse également à la cellule I-SITE Lorraine  
a/ les CV des candidats classés et b/ le procès-verbal d'audition des candidats signé (selon le modèle de PV d'audition téléchargeable sur la page

<https://wikidocs.univ-lorraine.fr/display/lue/Documents+administratifs> )

5/ À réception de ces pièces, la cellule I-SITE Lorraine a/ ouvre les crédits dans le laboratoire de rattachement du référent scientifique et b/ notifie le référent scientifique et la direction de son laboratoire de l'ouverture de ces crédits par une notification d'attribution de subvention.